



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

*Standing Senate Committee on
National Security and Defence
Proceedings of the Subcommittee on*

Veterans Affairs

Chair:

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Wednesday, May 27, 2009
Wednesday, June 3, 2009 (in camera)

Issue No. 2

Second and third meetings on:

The services and benefits provided
to veterans and their families

APPEARING:

The Honourable Gregory Francis Thompson, P.C., M.P.,
Minister of Veterans Affairs

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

*Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense
Délibérations du Sous-comité des*

Anciens combattants

Président :

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mercredi 27 mai 2009
Le mercredi 3 juin 2009 (à huis clos)

Fascicule n° 2

Deuxième et troisième réunions concernant :

Les services et les avantages sociaux offerts
aux anciens combattants et à leurs familles

COMPARAÎT :

L'honorable Gregory Francis Thompson, C.P., député,
ministre des Anciens Combattants

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*
The Honourable Tommy Banks, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Day
Wallin
(Quorum 3)

Kenny

Changes in membership of the subcommittee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the subcommittee was amended as follows:

The Honourable Senator Day replaced the Honourable Senator Downe (*May 27, 2009*).

The Honourable Senator Downe replaced the Honourable Senator Day (*May 26, 2009*).

LE SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : L'honorable Michael A. Meighen
Vice-président : L'honorable Tommy Banks
et

Les honorables sénateurs :

Day
Wallin
(Quorum 3)

Kenny

Modifications de la composition du sous-comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du sous-comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Day a remplacé l'honorable sénateur Downe (*le 27 mai 2009*).

L'honorable sénateur Downe a remplacé l'honorable sénateur Day (*le 26 mai 2009*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, May 27, 2009
(3)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:03 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Downe, Kenny, Meighen and Wallin (5).

In attendance: Jim Cox, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 29, 2009 and delegated on Wednesday, May 6, 2009 by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued its study on the services and benefits provided to veterans, members of the Canadian Forces, the RCMP and its antecedents; and all of their families (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the subcommittee, Issue No. 1*).

APPEARING:

The Honourable Gregory Francis Thompson, P.C., M.P.,
Minister of Veterans Affairs.

WITNESSES:

Veterans Affairs Canada:

Suzanne Tining, Deputy Minister;

Keith Hillier, Assistant Deputy Minister, Service Delivery and Commemoration.

The chair made opening remarks.

Minister Thompson made a statement and, together with Ms. Tining, answered questions.

It was agreed that the subcommittee meet next week to discuss future business.

At 1:18p.m., the subcommittee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, June 3, 2009
(4)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met in camera this day at 12:16 p.m., in room 172-E, Centre Block, the chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 27 mai 2009
(3)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 3, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Downe, Kenny, Meighen et Wallin (5).

Également présent : Jim Cox, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 29 avril 2009 et reçu du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense le 6 mai 2009, le sous-comité poursuit son étude sur les services et les avantages sociaux offerts aux anciens combattants, aux membres des Forces canadiennes, aux membres et anciens membres de la GRC ainsi qu'à leurs familles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du sous-comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Gregory Francis Thompson, C.P., député,
ministre des Anciens Combattants.

TÉMOINS :

Anciens Combattants Canada :

Suzanne Tining, sous-ministre;

Keith Hillier, sous-ministre adjoint, Prestation des services et Commémoration.

Le président prend la parole.

Le ministre Thompson fait une déclaration, puis avec l'aide de Mme Tining, répond aux questions.

Il est convenu que le sous-comité se réunisse la semaine prochaine pour discuter de ses travaux futurs.

À 13 h 18, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 3 juin 2009
(4)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 12 h 16, dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Day, Kenny, Meighen and Wallin (5).

In attendance: Jim Cox, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 29, 2009 and delegated on Wednesday, May 6, 2009 by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued its study on the services and benefits provided to veterans, members of the Canadian Forces, the RCMP and its antecedents; and all of their families (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the subcommittee, Issue No. 1*).

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for today's meeting.

At 1:06 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Day, Kenny, Meighen et Wallin (5).

Également présent : Jim Cox, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 29 avril 2009 et reçu du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense le 6 mai 2009, le sous-comité poursuit son étude sur les services et les avantages sociaux offerts aux anciens combattants, aux membres des Forces canadiennes, aux membres et anciens membres de la GRC ainsi qu'à leurs familles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du sous-comité.*)

Conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, le comité examine le projet de l'ordre du jour.

Il est convenu de permettre au personnel des sénateurs de rester dans la salle pendant la réunion.

À 13 h 6, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du sous-comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 27, 2009

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:03 p.m. to study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans who have served honourably in Her Majesty's Canadian armed forces in the past; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and its antecedents; and all of their families.

Senator Michael A. Meighen (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, today, we are very pleased to have before us the Honourable Gregory F. Thompson, Minister of Veterans Affairs. You are accompanied by Ms. Suzanne Tining, Deputy Minister and Mr. Keith H. Hillier, Assistant Deputy Minister, Service Delivery and Commemoration. I am sure those two are complementary functions.

Keith H. Hillier, Assistant Deputy Minister, Service Delivery and Commemoration, Veterans Affairs Canada: Pretty much so, senator.

The Chair: Members of the committee will know that Minister Thompson is here today to bring us up-to-date on his views on issues relating to veterans in Canada. In particular, we hope to seek his views on the status of various issues being addressed by Veterans Affairs Canada and on the nature of issues that may be faced by Canadian veterans in the future. The minister last appeared before us in March 2008.

Minister Thompson was first elected to the House of Commons in 1988. He was re-elected in 1997, 2000, 2004 and 2006. Most recently he served as critic for the Atlantic Canada Opportunities Agency. Prior to this he served as critic for public accounts, health, regional development, the Treasury Board and for Human Resources Development Canada.

I should note that Ms. Tining was Associate Deputy Minister of Indian Affairs and Northern Development. She was also Executive Director and Deputy Head of the Office of the Indian Residential Schools Resolution Canada.

Members of the committee present are Senator Colin Kenny from Ontario, Senator Tommy Banks from Ontario, Senator Percy E. Downe from Prince Edward Island and Senator Pamela Wallin from Saskatchewan.

Senator Kenny: Alberta.

The Chair: What did I say?

Senator Kenny: Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 27 mai 2009

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 3, pour étudier la prestation des services et des avantages sociaux offerts aux membres des Forces canadiennes, aux anciens combattants qui ont dignement servi dans les Forces armées de Sa Majesté, aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada (ou de cette organisation sous ses noms antérieurs), ainsi qu'à leurs familles.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous sommes très heureux d'accueillir l'honorable Gregory F. Thompson, ministre des Anciens Combattants. Vous êtes accompagné par Mme Suzanne Tining, sous-ministre, et M. Keith H. Hillier, sous-ministre adjoint, Prestation des services et Commémoration. Je suis convaincu qu'il s'agit de deux fonctions complémentaires.

Keith H. Hillier, sous-ministre adjoint, Prestation des services et Commémoration, Anciens Combattants Canada : En effet, sénateur.

Le président : Les membres du comité savent que le ministre Thompson est parmi nous aujourd'hui pour nous faire connaître son point de vue sur des questions relatives aux anciens combattants au Canada. Plus particulièrement, nous aimerions l'entendre sur la situation de diverses questions dont Anciens Combattants Canada est responsable ainsi que sur la nature de certains enjeux auxquels les anciens combattants canadiens pourraient avoir à faire face à l'avenir. La dernière comparution du ministre devant nous remonte à mars 2008.

Le ministre Thompson a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988. Il a été réélu en 1997, 2000, 2004 et 2006. Tout récemment, il a agi comme critique pour l'Agence de promotion du Canada atlantique. Auparavant, il a été critique des comptes publics, de la santé, du développement régional, du Conseil du Trésor et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

J'aimerais souligner que Mme Tining a été sous-ministre adjointe des Affaires indiennes et du Nord Canada. Elle a également été directrice exécutive et administratrice générale du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.

Les membres du comité suivants sont présents : le sénateur Colin Kenny de l'Ontario, le sénateur Tommy Banks de l'Ontario, le sénateur Percy E. Downe de l'Île-du-Prince-Édouard et le sénateur Pamela Wallin de la Saskatchewan.

Le sénateur Kenny : Alberta.

Le président : Qu'est-ce que j'ai dit?

Le sénateur Kenny : Ontario.

The Chair: I said Ontario for Senator Banks? That I know is a dreadful slight and I apologize.

I think Senator Kenny invented it, but Senator Banks is from Alberta as everyone knows. He is well known in Ontario and elsewhere in Canada. I think he can claim to be an adopted citizen of every province other than Alberta.

Having escaped from that dreadful faux pas, minister, we are a fairly relaxed committee. However, we are anxious to hear you and to have an opportunity to ask you some questions. Without further ado, would you please proceed with your statement?

Hon. Gregory Francis Thompson, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs: Thank you, Mr. Chairman. We in New Brunswick lay claim to you, Senator Meighen. I want to add one point to your introduction. I did win the election in 2008 and that qualifies me to sit at the table. I think you left that out.

The Chair: Have you ever lost an election?

Mr. Thompson: It was a perfect introduction.

Good afternoon, honourable senators. It is great to see so many familiar faces with us. I feel very comfortable coming before you because I know that you pay special attention to our veterans and our men and women in uniform. I believe our veterans are in good hands with the quality of senators around this table.

I want to congratulate you, Senator Meighen, on your reappointment as chair and for Senator Banks as deputy chair. I am suffering through a cold. If I leave the table, it is not that I am upset. It is probably to clear my nasal passages. We will attempt to get through the day.

I want to apologize for having to cancel my appearance earlier this month. As many of you know, I went to Afghanistan that week and it forced me to change my schedule with little notice. I appreciate your understanding.

As I have said many times, our veterans unite parliamentarians and all Canadians like few things can. Many ordinary Canadians step forward to defend our shared values of life, freedom and democracy. It is truly extraordinary. I had a chance to see that last week when I was in Afghanistan. I had the opportunity to meet the men and women who put their lives on the line every day. It was truly a rewarding experience. I know many of you have been there too. I have attempted in the last three years to get there and simply cancelled everything and said "I have to go." I am glad I did; it was an extraordinary experience for me and for those who took part.

Le président : J'ai dit Ontario pour le sénateur Banks? Voilà un épouvantable affront, et je m'en excuse.

Je crois que c'est une invention du sénateur Kenny, mais le sénateur Banks vient de l'Alberta, comme chacun le sait. Il est bien connu en Ontario et ailleurs au Canada. Je pense qu'il pourrait prétendre être citoyen d'adoption de chaque province autre que l'Alberta.

Maintenant que j'ai esquivé ce faux pas mortifiant, monsieur le ministre, sachez que notre comité est plutôt détendu. Toutefois, nous sommes impatients de vous entendre et d'avoir l'occasion de vous poser quelques questions. Sans plus d'attente, pourriez-vous faire votre déclaration?

L'honorable Gregory Francis Thompson, C.P., député, ministre des Anciens Combattants : Merci, monsieur le président. Sénateur Meighen, nous, au Nouveau-Brunswick, vous réclamons comme l'un des nôtres. J'aimerais ajouter une chose à votre introduction. J'ai également gagné l'élection en 2008, et cela me rend admissible à me joindre à vous autour de la table. Je crois que vous ne l'aviez pas mentionné.

Le président : Avez-vous déjà perdu une élection?

M. Thompson : C'était une introduction parfaite.

Bon après-midi, honorables sénateurs. C'est fantastique de reconnaître autant de visages. Je me sens très à l'aise de comparaître devant vous, parce que je sais que vous accordez une attention toute spéciale à nos anciens combattants ainsi qu'à nos femmes et à nos hommes en uniforme. À constater la qualité des sénateurs réunis autour de la table, je suis convaincu que nos anciens combattants sont entre bonnes mains.

Sénateur Meighen, j'aimerais vous féliciter d'avoir été nommé président de nouveau; félicitations également au sénateur Banks, vice-président. J'ai un rhume, alors si vous me voyez quitter la table, c'est non pas parce que je suis fâché, mais parce qu'il me faut sans doute dégager mes voies nasales. Nous allons tenter de passer au travers de la journée.

J'aimerais vous présenter mes excuses pour avoir annulé ma comparution plus tôt ce mois-ci. Comme bon nombre d'entre vous le savez, je suis allé en Afghanistan cette semaine-là, ce qui m'a obligé à changer mon horaire avec peu ou pas de préavis. Je vous remercie de votre compréhension.

Comme je l'ai souvent dit, la question de nos anciens combattants réunit les parlementaires et tous les Canadiens comme peu de choses peuvent le faire. De nombreux Canadiens ordinaires se portent à la défense des valeurs que nous partageons, la liberté et la démocratie. C'est véritablement extraordinaire, et j'ai eu la chance de le voir la semaine dernière quand j'étais en Afghanistan. J'ai eu l'occasion de rencontrer les femmes et les hommes qui mettent leur vie en jeu chaque jour, et ça a été une expérience réellement enrichissante. Je sais que beaucoup d'entre vous y êtes allés aussi. Au cours des trois dernières années, j'ai cherché à y aller. Cette fois, j'ai tout simplement tout annulé et dit : « Il faut que j'y aille ». Je suis heureux de l'avoir fait. C'était une expérience extraordinaire, pour moi et pour tous ceux qui y ont participé.

Our veterans have always been the same. In a little more than a week, nations around the world will pause to remember D-Day and the Battle of Normandy. We will look back and realize that this was not only a turning point in the Second World War, but a defining moment in the 20th century. I believe we will have an event in the Senate on June 2.

How do we ever repay such accomplishments and such sacrifice? That is what your work here is all about: It is about ensuring our veterans and their families receive the care and the honour they truly earned and deserve.

I think we have done a pretty good job over the last three years meeting our responsibilities. Our veterans' organizations have been very supportive of what we have done, though there is more to do. We have implemented the New Veterans Charter and created a Veterans Bill of Rights. We have appointed Canada's first Veterans Ombudsman and expanded the Veterans Independence Program. We have doubled the number of our operational stress injury clinics and addressed the testing of Agent Orange at CFB Gagetown over 40 years ago. We have consistently stood shoulder to shoulder with our veterans — and their families, I should add.

Of course, I know there is more to do. For example, I know that you have been looking at what we call the "transition gap," that point where a releasing or retiring CF member becomes a veteran. We are continually improving it and listening to the young men and women coming through, and we are making it much better.

I will give you just one example of how we are accomplishing that: Since March, we have announced the opening of 19 integrated personnel support centres on bases and wings across the country. They are jointly operated by DND and Veterans Affairs Canada. They essentially provide one-stop service for ill and injured CF members, veterans and, again, their families.

This model is very similar to what we have been doing for years at places like CFB Valcartier, where we now have 16 full-time staff on the base. In fact, we have a staff of about five — soon to go to nine — in Gagetown, New Brunswick, which is a major base. We have those people on the ground.

In fact, even before this program was launched, we had a presence on 32 of our 37 wings and bases across the country, conducting transitional interviews and other important work. This kind of approach improves our ability to help those men and women who really need it; it helps to keep them from falling through any cracks. It helps them to become active members of

Nos anciens combattants ont toujours été les mêmes. Dans un peu plus d'une semaine, des nations de partout dans le monde s'arrêteront un instant pour se rappeler le jour J et la bataille de Normandie. Nous nous rappellerons et nous réaliserons que cela était non seulement un point tournant de la Seconde Guerre mondiale, mais également un moment charnière du XX^e siècle. Je crois qu'un événement sera organisé au Sénat le 2 juin.

Comment pouvons-nous rendre la pareille aux femmes et aux hommes qui ont fait des accomplissements et des sacrifices d'une telle ampleur? Voilà ce qui est au cœur du travail de votre comité : c'est de veiller à ce que nos anciens combattants et leur famille reçoivent les soins et l'honneur qu'ils méritent véritablement.

Je pense que nous avons fait du bon travail au cours des trois dernières années pour assumer nos responsabilités. Nos organisations d'anciens combattants ont beaucoup appuyé le travail que nous avons accompli, même si nous avons encore du travail à faire. Nous avons mis en œuvre la nouvelle Charte des anciens combattants et créé une Déclaration des droits des anciens combattants. Nous avons nommé le premier ombudsman canadien des anciens combattants et élargi le Programme pour l'autonomie des anciens combattants. Nous avons doublé le nombre de cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel et réglé la question des essais de l'agent Orange à la BFC Gagetown il y a plus de 40 ans. Nous avons soutenu nos anciens combattants d'un bout à l'autre — ainsi que leur famille, je devrais le préciser.

Bien entendu, je sais qu'il faut en faire plus. Par exemple, je sais que vous vous êtes penché sur la question du « saut vers la transition », c'est-à-dire ce moment où un membre des FC obtient sa libération ou prend sa retraite et devient un ancien combattant. Nous travaillons continuellement à améliorer cette étape importante et nous sommes à l'écoute des jeunes femmes et des jeunes hommes qui se préparent à cette transition, et nous faisons en sorte qu'elle se déroule beaucoup mieux.

Permettez-moi de vous donner un exemple du travail que nous accomplissons à cet égard. Depuis mars, nous avons annoncé l'ouverture de 19 centres intégrés de soutien au personnel dans des bases et des escadres partout au pays. Le MDN et Anciens Combattants Canada administrent conjointement ces centres, qui servent essentiellement de guichet unique pour les militaires et les anciens combattants des FC qui sont malades ou blessés et leur famille.

Ce modèle est très similaire à ce que nous faisons depuis des années dans des endroits comme la BFC Valcartier, où nous comptons présentement 16 employés à temps plein. En fait, nous comptons environ cinq employés — bientôt neuf — à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, une base importante. Ces employés sont là, sur le terrain.

En fait, avant même que ce programme ne soit lancé, nous étions présents dans 32 de nos 37 escadres et bases partout au pays, pour mener des entrevues de transition et effectuer d'autres tâches importantes. Ce type d'approche améliore notre capacité d'aider ces femmes et ces hommes qui en ont réellement besoin, et contribue à les empêcher de passer au travers des mailles du filet.

their community and, therefore, it reduces the chances of greater problems down the road like homelessness or untreated mental illnesses.

Senator Romeo Dallaire has called our efforts “the best in the world.” He has described them as a bridge that is helping CF members make the successful transition from military life to civilian life.

Combined with the wellness programs offered through the New Veterans Charter, we are making a new and lasting difference. We have 220,000 veterans and RCMP and their families depending directly on Veterans Affairs as clients, and 170,000 of them are receiving disability pensions.

Obviously, even our best efforts cannot prevent every potential problem. Things like post-traumatic stress disorder can actually take months or years to surface, but we are doing everything we possibly can. I want you to know that we take our responsibility to these men and women very seriously.

I see it with everyone I meet at Veterans Affairs. They are totally committed public servants, committed to doing the best they can. We sometimes complain about the bureaucratic red tape or the slow pace of government but, when you see our staff working on the front lines, you cannot dispute their dedication, their compassion or their passion for what they are doing. They want to make a difference and they are, steadily and surely.

The New Veterans Charter is a perfect example. It focuses on the wellness of veterans and extending our assistance beyond disability pensions. It is about providing the kind of comprehensive care that veteran’s want and need to make a successful transition to civilian life.

Here are just a few examples of the successes of the New Veterans Charter. We have helped more than 14,000 Canadian Forces veterans and their families make the transition to civilian life. There have been almost 12,500 disability awards and more than 2,600 veterans have used our comprehensive suite of rehabilitation programs. The list goes on.

These efforts reflect our determination to take care of our veterans in the same way that they have served our country: Without hesitation and without reservation. We should be proud of that effort. We can be proud of what we have accomplished so far, but we also know our work continues. Our mission can never be over because we can never fully repay the great debt we owe our nation’s truest heroes.

Cela permet de les aider à devenir des membres actifs de leur collectivité et, ainsi, cela réduit les risques qu’il y ait des problèmes encore plus graves par la suite, comme l’itinérance ou les maladies mentales non traitées.

Le sénateur Roméo Dallaire a décrit nos efforts comme « les meilleurs au monde ». Il les a décrits comme un pont qui aide les membres des FC à réussir la transition de la vie militaire vers la vie civile.

Ces efforts, jumelés aux programmes de bien-être offerts grâce à la nouvelle Charte des anciens combattants, nous permettent de changer les choses de façon nouvelle et durable. Anciens Combattants compte parmi ses clients 220 000 anciens combattants et membres de la GRC et leur famille, et 170 000 d’entre eux touchent des pensions d’invalidité.

De toute évidence, malgré nos meilleurs efforts, nous ne pouvons empêcher chaque problème possible. Par exemple, le syndrome de stress post-traumatique peut prendre des mois, voire des années à se manifester, mais nous faisons tout ce qui est possible. Je tiens à vous assurer que nous prenons notre responsabilité à l’égard de ces femmes et de ces hommes très au sérieux.

Je le constate chaque fois que je rencontre un membre du personnel d’Anciens Combattants. Ce sont des fonctionnaires entièrement dévoués, qui s’engagent à faire le meilleur travail possible. Nous nous plaignons parfois de la lourdeur bureaucratique ou de la lenteur du gouvernement, mais, quand vous voyez les membres de notre personnel monter au front, leur dévouement, leur compassion et leur passion pour leur travail sont incontestables. Ils veulent changer les choses et ils réussissent, graduellement et sûrement.

La nouvelle Charte des anciens combattants est un parfait exemple. Elle est axée sur le mieux-être des anciens combattants et nous permet d’offrir un soutien qui va au-delà de la seule prestation des pensions d’invalidité. Elle permet d’offrir le type de soins globaux que les anciens combattants souhaitent et dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers la vie civile.

Voici quelques exemples des réussites de la nouvelle Charte des anciens combattants. Nous avons aidé plus de 14 000 anciens combattants des Forces canadiennes et leur famille à faire la transition vers la vie civile. Nous avons octroyé presque 12 500 indemnités d’invalidité, et plus de 2 600 anciens combattants ont bénéficié de notre éventail complet de programmes de réadaptation. La liste de nos réalisations est longue.

Ces efforts illustrent notre détermination à prendre soin de nos anciens combattants de la même manière qu’ils ont servi notre pays : sans hésitation et sans réserve. Nous devrions être fiers de cet effort. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé jusqu’à maintenant, mais également nous rappeler que notre travail doit se poursuivre. Notre mission ne se terminera jamais parce que nous ne pourrions jamais rembourser en entier l’immense dette que nous avons envers les véritables héros de notre nation.

The Chair: Thank you, Minister Thompson. Ms. Tining, do you have anything to add anything at this point?

Suzanne Tining, Deputy Minister, Veterans Affairs Canada: No, thank you.

The Chair: Mr. Hillier, do you have anything to add?

Mr. Hillier: No, not at this time, thank you.

Senator Wallin: Thank you for being here. I think you had a good note from the teacher for your lack of appearance here when you were in Afghanistan. We appreciate your time there.

As you know, we took testimony at our last meeting from the ombudsman. Therefore, I want to follow up on a couple of issues and concerns that were raised during that meeting. The ombudsman told us that in every case where he met with homeless groups, shelters or institutions where veterans might be found — street and community and veterans organizations — that there was no evidence of outreach to shelters, food banks, community organizations or veterans' organizations.

I said that I would ask you if there was any contrary view on that one. Let me ask you whether you have a contrary view.

Mr. Thompson: Thank you, senator. I am well aware of what the ombudsman reported. I took exception to what he has said, for obvious reasons. I sincerely believe that he is wrong on that particular point because we do have outreach programs with many of the centres that he has visited, and that continues.

We have discussed the plight of the homeless veteran; we were very proactive on this issue because we wanted to have a real sense of what we were doing. In addition, homelessness is the manifestation of other problems. Obviously, we want to prevent that situation from happening. Homelessness, in its very nature, is difficult to track. In some jurisdictions, the homeless issue within the veteran's population is truly a big problem. I point to the United States of America as one example. In Canada, it is not. You could argue that one homeless veteran is one veteran too many, and I would agree with that argument. However, the fact is we do have outreach programs to ensure we can identify those people. Again, due to the transitional nature of homelessness, it is very difficult to track, but we make our best effort.

We have programs that can make a difference, but let us go to the root causes. That is one of the things we addressed early on, senator. Again, one homeless veteran is one too many. However, early on in our government, we doubled the number of operational stress injury clinics and we are working more

Le président : Merci, monsieur le ministre Thompson. Madame Tining, voulez-vous ajouter quelque chose?

Suzanne Tining, sous-ministre, Anciens Combattants Canada : Non, merci.

Le président : Monsieur Hillier, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

M. Hillier : Non, pas en ce moment, je vous remercie.

Le sénateur Wallin : Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Je pense que le professeur vous a donné une bonne note pour votre absence attribuable à votre voyage en Afghanistan. Nous apprécions le temps que vous passez avec nous.

Comme vous le savez, pendant notre dernière réunion, nous avons entendu le témoignage de l'ombudsman. Ainsi, j'aimerais donner suite à certaines des préoccupations et à quelques-uns des problèmes qui ont été évoqués pendant cette réunion. L'ombudsman nous a dit que, à chaque fois qu'il se rendait dans des refuges pour les sans-abri, des groupes ou des institutions de lutte à l'itinérance où l'on peut trouver des anciens combattants — dans la rue, dans la collectivité et dans les organismes d'anciens combattants —, rien n'indiquait que Anciens Combattants venait en aide aux refuges pour les sans-abri, aux banques alimentaires, aux organisations communautaires ou aux organisations d'anciens combattants.

J'ai dit que j'allais vous demander si vous aviez un point de vue différent sur cette question. Je vais donc vous demander si vous voyez les choses d'un autre oeil.

M. Thompson : Merci sénateur. Je sais très bien ce que l'ombudsman a déclaré devant votre comité. Ses propos m'ont indisposé, et ce, pour des raisons évidentes. Je suis sincèrement convaincu qu'il a tort sur cette question en particulier, parce que nous avons des programmes qui viennent en aide à de nombreux centres qu'il a visités, et cela se poursuit.

Nous avons parlé de la pénible situation des anciens combattants itinérants; nous nous sommes montrés très proactifs sur cette question, parce que nous voulions comprendre réellement ce que nous faisons. De plus, l'itinérance est la manifestation d'autres problèmes. Bien entendu, nous voulons empêcher cette situation de se produire. De par sa nature, l'itinérance est difficile à circonscrire. Dans certaines administrations, la question de l'itinérance au sein de la population des anciens combattants est vraiment un gros problème. À titre d'exemple, je mentionnerais les États-Unis. Au Canada, le problème n'est pas si grave. Vous pourriez faire valoir qu'un seul ancien combattant itinérant est déjà de trop, et je serais d'accord. En vérité, nous avons effectivement des programmes de sensibilisation qui nous permettent de repérer ces personnes. Encore une fois, en raison de la nature transitoire de l'itinérance, elle est très difficile à circonscrire, mais nous faisons de notre mieux.

Nous avons des programmes qui peuvent faire une différence, mais parlons plutôt des causes. C'est là l'une des choses auxquelles nous nous sommes attaqués dès le début, sénateur. Une fois de plus, nous ne voulons pas d'anciens combattants itinérants, pas même un seul. Tôt dans le mandat de notre

closely with DND to identify issues upon the return to civilian life by our men and women in uniform. In that way, our uniformed personnel can get the psychological help that they need early on. Homelessness usually indicates that there are other factors playing out in the individual's life such as mental illness, drug dependency and alcoholism.

We are working very closely with veterans' organizations and the support that they have in these individual communities. There is also the camaraderie or that sense of oneness that you experience in the community whereby, if a veteran sees another fellow member and he is hurting that information will flow to us and we will have the programs there to help them.

We have been much more active than the ombudsman gives us credit for. That is not to say that we cannot do more. We are always willing to do more, and if we can identify ways that we can improve the system, we definitely will be there to make those improvements.

Senator Wallin: I want to read a couple of facts into the record, if I could, because we had asked your office and the ombudsman's office to provide us with some facts on this material.

As far as I know — and we will subject this to a test — the ombudsman's office has listed personal visits to homeless shelters at seven, by my count, in 2009. I have a list from your office that says contact from Veterans Affairs Canada for a larger time period, 2008 to 2009. Again, by my rough count, it lists about 75 meetings with agencies. Therefore, there has been, in your view, direct contact with organizations and shelters.

Mr. Thompson: That is correct, senator. We have contacted more than 75 homeless shelters and agencies in 2008. We have identified some homeless veterans but not the numbers to which the ombudsman referred.

To be honest with you and I make no apologies, if the ombudsman, who is dedicated to improving programs and systemic problems within the department, indicated that he met dozens of homeless veterans when he was travelling around the country. I found it hard to believe that he met dozens because we have men and women within agencies and with veterans' organizations that provided us with names.

However, I do not know of any veteran in the country or anyone that works for Veterans Affairs, including the ombudsman, that could be so insensitive as to go into a homeless shelter, identify a veteran or dozens of veterans, and

gouvernement, nous avons doublé le nombre de cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel et nous collaborons plus étroitement avec le MDN pour recenser les difficultés éprouvées par nos femmes et nos hommes en uniforme liées à leur retour à la vie civile. Ainsi, notre personnel militaire peut obtenir l'aide psychologique dont il a besoin aussitôt que possible. L'itinérance signale habituellement la présence d'autres facteurs dans la vie de la personne, comme la maladie mentale et les problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme.

Nous collaborons très étroitement avec les organismes d'anciens combattants et avec les autres formes de soutien qu'ils ont dans ces collectivités. Nous pouvons également compter sur la camaraderie ou sur cet esprit de corps propre à une communauté grâce à laquelle, quand un ancien combattant voit l'un de ses pairs mal en point, cette information se rendra jusqu'à nous, et nous aurons des programmes pour l'aider.

Nous nous sommes montrés beaucoup plus actifs que ne le reconnaît l'ombudsman. Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas en faire plus. Nous sommes toujours disposés à en faire plus, et si nous pouvons établir des manières d'améliorer le système, nous serons certainement prêts à apporter ces améliorations.

Le sénateur Wallin : Si vous le permettez, j'aimerais lire quelques faits pour qu'ils soient versés au dossier, parce que nous avons demandé à votre bureau ainsi qu'au bureau de l'ombudsman de nous fournir quelques faits à ce sujet.

Pour autant que je sache — et nous allons valider mes données —, d'après ce que j'ai compté, le bureau de l'ombudsman a indiqué qu'il avait personnellement fait sept visites à des refuges pour sans-abri en 2009. Votre bureau m'a fourni une liste qui décrit les contacts d'Anciens Combattants Canada pour une période plus longue, de 2008 à 2009. Encore une fois, d'après ce que j'ai compté, il y a eu environ 75 réunions avec des organismes. Par conséquent, d'après vous, vous avez établi des contacts directs avec des organismes et des refuges.

M. Thompson : C'est juste, sénateur. Nous avons communiqué avec plus de 75 refuges et organismes de lutte à l'itinérance en 2008. Nous avons identifié un certain nombre d'anciens combattants itinérants, mais pas autant que l'ombudsman en a dénombré.

Je vais être honnête avec vous et je ne m'en excuse pas. J'ai du mal à croire les propos de l'ombudsman, qui se consacre à améliorer les programmes et à régler les problèmes systémiques au sein du ministère, quand il soutient avoir rencontré des dizaines d'anciens combattants itinérants pendant son voyage partout au pays. J'ai du mal à croire qu'il en a rencontré des dizaines parce que nous avons des femmes et des hommes au sein des organismes et qui travaillent en collaboration avec les organisations d'anciens combattants qui nous ont donné des noms.

Cependant, je ne connais aucun ancien combattant de ce pays, ni quiconque qui travaille pour Anciens Combattants, y compris l'ombudsman, qui ferait preuve d'une insensibilité telle qu'il pourrait se rendre dans un refuge pour les sans-abri, identifier un

not report one single name to Veterans Affairs. It is beyond the pale not to do that. He would know, above all people, that we have the programs that can help these individuals.

When I met with the ombudsman, I asked him that question. If you have met dozens of them, why would you not provide us with those names so that we can provide the support to them? He knows we have the support for them on the ground. It can almost be immediate, within an hour. We could have people there on the ground to help them, which we have done.

He said it was not his role to do that. If it is not your role, whose role is it? All I am saying is that we have done exactly what he has accused us of not doing. It is ongoing and will continue to be there on the ground in these areas where we can make a difference in the lives of these homeless veterans. We have the programs and support system that can make a difference in their lives, if they choose to take the assistance.

Senator Wallin: Under questioning from Senator Meighen in our last session, Mr. Stogran said two people fell into that category. He mentioned one person who had remained homeless.

Mr. Thompson: I want to take exception because that statement created this problem. He did change his tune when he came to the committee, but he noted to the journalists that covered this story that it was dozens. Between talking to a journalist and appearing before the committee, the so-called dozens came down to two.

The Chair: Would you agree, minister, I think he said he met dozens, but under questioning, he said that he had given only two names to the department? That was my understanding.

Senator Wallin: I do not think he even passed the names on.

The Chair: I take your point about what happened to the others, if there were dozens.

Mr. Thompson: All I can tell you is I am disappointed in the ombudsman's observations in terms of what we do. I am very disappointed in the sense that he did not forward those names to us because we have the programs in place to help. He, above all people, would know what programs we have to help because we can make a difference.

Senator Wallin: I have one final point of clarification.

Again, I will quote from the ombudsman. He said:

We are not in the business of solving veterans' problems.
We are in the business of making sure the system acts responsibly on behalf of the veterans.

What is your interpretation of his job?

ancien combattant ou encore une dizaine, et ne pas déclarer un seul d'entre eux à Anciens Combattants. C'est complètement inacceptable. L'ombudsman est la personne la mieux placée pour savoir que nous avons les programmes pour aider ces personnes.

Quand j'ai rencontré l'ombudsman, je lui ai posé la question suivante : Si vous en avez rencontré des dizaines, pourquoi ne pas nous avoir donné leurs noms afin de nous permettre de les aider? Il sait très bien que nous avons le soutien en place pour les aider sur le terrain, presque immédiatement, dans l'heure qui suit. Nous pourrions avoir des gens là sur le terrain pour les aider, ce que nous avons fait.

Il a répondu que ce n'était pas son rôle. Si ce n'est pas votre rôle, alors à qui ce rôle revient-il? Tout ce que je dis, c'est que nous avons fait exactement ce qu'il nous a accusés de ne pas faire. Le soutien que nous apportons est continu et se poursuivra, sur le terrain, dans ces régions où nous pouvons changer les choses dans la vie des anciens combattants itinérants. Nous avons les programmes et le système de soutien qui peuvent changer les choses dans leur vie, s'ils choisissent d'accepter notre aide.

Le sénateur Wallin : Pendant notre dernière séance, interrogé par le sénateur Meighen, M. Stogran a déclaré que deux personnes se retrouvaient dans cette catégorie. Il a mentionné une personne qui était restée itinérante.

M. Thompson : Cela m'irrite, parce que cette déclaration a engendré ce problème. Il a effectivement changé son fusil d'épaule quand il s'est présenté devant votre comité, mais il a soutenu qu'il s'agissait de dizaines de personnes devant les journalistes venus couvrir cette histoire. Entre le moment où il a parlé à un journaliste et celui où il s'est présenté devant le comité, la dizaine alléguée est passée à deux personnes.

Le président : Monsieur le ministre, seriez-vous d'accord pour dire que, je crois qu'il dit en avoir rencontré des dizaines, mais qu'après avoir été interrogé à ce sujet, il a expliqué qu'il n'avait donné que deux noms au ministère? C'est ce que j'avais compris.

Le sénateur Wallin : Je pense qu'il n'a même pas donné les noms au ministère.

Le président : Je vois ce que vous voulez dire à propos de ce qui est arrivé aux autres, s'il y en avait des dizaines.

M. Thompson : Tout ce que je peux vous dire, c'est que je suis déçu par les observations de l'ombudsman relativement à ce que nous faisons. Je suis très déçu parce qu'il ne nous a pas fait connaître ces noms et parce que nous avons les programmes qu'il faut pour aider. C'est lui le mieux placé pour connaître les programmes dont nous disposons pour aider parce que nous pouvons changer les choses.

Le sénateur Wallin : J'ai une dernière demande de précision.

Encore une fois, je vous citerai les paroles de l'ombudsman. Il a affirmé :

Nous ne sommes pas là pour régler les problèmes des anciens combattants, mais bien pour nous assurer que le système agit de manière responsable en leur nom.

Selon vous, en quoi consiste le travail de l'ombudsman?

Mr. Thompson: Again, senator, I confronted the ombudsman with that statement and said I was disappointed. If we are not in the business of making a difference in the lives of veterans, who is in the business? This gentleman has an important role to play. We can accept all kinds of criticism, provided that it is valid and well researched. That is what why we are here. If we can identify real weaknesses within the system, we are here to make a difference to ensure the programs are delivered to the men and women that need them; so I take exception to that statement.

Senator Kenny: I have a question that has to do with an individual that we came across at the Civic Hospital. This soldier had lost an eye and had severe damage to his feet. Some members of his extended family were there with him.

He was feeling very positive about the treatment he had received; he was receiving very good attention. However, subsequent to the visit, word came back to us that his parents, both of whom were on EI, had problems because their EI was cut off when they extended their visit past a week.

This is a problem that is likely to come up fairly often where the veteran has been wounded, is receiving treatment that is specialized in nature and the family is coming from a part of the country that has a higher level of unemployment than is normal.

The rules that exist seem reasonable in most cases, but in the case of a severely wounded soldier, it obviously would be valuable to have his or her family around them for more than a week, or have an opportunity to come back for a second or a third visit while the soldier is recovering.

If the cost of that is to take away the income support that they have, what can your department do to assist with these sorts of problems to allow families to travel halfway across the country to spend time with their badly wounded son, even though they were receiving Employment Insurance?

Mr. Thompson: Senator, that is interesting, because that question has been raised on the floor of the House of Commons. I thought it was going to be my question, but it was phrased in such a way that it became a question for the Minister of Human Resources. I am sure you are aware of that dialogue.

You are right. Anyone will tell you that when family and support systems are around you, there is a higher percentage of a quick and more complete recovery. We have to make our best effort to ensure that occurs; and because of financial pressures, sometimes it cannot.

M. Thompson : Sénateur, encore une fois, j'ai pris l'ombudsman à parti relativement à cette déclaration et lui ai dit que j'étais déçu. Si notre travail ne consiste pas à changer les choses dans la vie des anciens combattants, alors qui fait ce travail? Cet homme a un rôle important à jouer. Nous pouvons accepter toutes sortes de critiques, pourvu qu'elles soient valables et bien étayées. C'est pourquoi nous sommes ici. Si nous pouvons relever de véritables faiblesses au sein du système, nous sommes ici pour changer les choses et veiller à ce que les programmes soient offerts aux femmes et aux hommes qui en ont besoin. Alors, cette déclaration de l'ombudsman m'irrite au plus haut point.

Le sénateur Kenny : J'ai une question concernant une personne que nous avons rencontrée à l'Hôpital Civic. Ce soldat avait perdu un œil, et il était gravement blessé aux pieds. Certains membres de sa famille élargie étaient là avec lui.

Il se montrait très heureux du traitement qu'il avait reçu et faisait l'objet de bons soins. Cependant, après notre visite, nous avons été informés du fait que ses parents, qui touchaient tous deux des prestations d'assurance-emploi, avaient des difficultés parce que leurs prestations d'assurance-emploi ont été interrompues quand la durée de leur visite s'est prolongée au-delà d'une semaine.

Ce type de problème est susceptible de se produire assez souvent quand un ancien combattant a été blessé, qu'il reçoit un traitement de nature spécialisée et que la famille se trouve dans une partie du pays où le taux de chômage est plus élevé que la moyenne.

Les règles qui sont en place semblent raisonnables dans la plupart des cas, mais dans le cas d'un soldat gravement blessé, il est manifeste qu'il serait précieux pour lui d'être entouré de sa famille pendant plus d'une semaine, ou que la famille ait l'occasion de revenir pour une deuxième ou une troisième visite pendant le rétablissement du soldat.

Si le coût associé à de telles mesures consiste à leur retirer le soutien au revenu dont ils disposent, que peut faire votre ministère pour aider avec ce type de problème afin de permettre aux familles de traverser la moitié du pays pour passer un peu de temps avec leur fils gravement blessé, même si ces personnes touchaient des prestations d'assurance-emploi?

M. Thompson : Sénateur, c'est intéressant, parce que cette question a été évoquée à la Chambre des communes. Je croyais que j'allais avoir l'occasion d'y répondre, mais la question a été formulée de telle manière qu'elle est devenue une question pour la ministre des Ressources humaines. Je suis convaincu que vous êtes au courant de cet échange.

Vous avez raison. D'aucuns vous diraient que quand un malade est entouré par sa famille et son réseau de soutien, on observe un pourcentage plus élevé de rétablissement rapide et plus complet. Il nous faut déployer les meilleurs efforts possibles pour veiller à ce que cela se produise, mais, en raison de pressions financières, ce n'est pas toujours possible.

The question was phrased in the house to the Minister of Human Resources. I am not sure where it lies with her department now, but I do know DND is often accommodating in such circumstances. This is one instance where there is the old hand-off between DND and Veterans Affairs.

In a situation like that, I guess, theoretically, it is still a DND issue. I do know that they are often very accommodating. Within Veterans Affairs, we do not have a deliverable program under our current authority to accommodate that situation. The deputy minister might be able to come up with something, and there are other veterans' organizations. We have a benevolent fund that might help such situations.

Your issue is real and full recovery means having loved ones around you, especially during traumatic situations. When a soldier has been injured because of service to our country, whether it is an eye or a limb, it is tough on the family as well. It is difficult to imagine how tough it would be if the soldier did not have the comfort of his or her loving family to offer support.

We will find out whether there has been any movement on the human resources side. We will continue to talk to DND to see what they can do because they have gone out of their way to make some of this family reunification happen.

Senator Kenny: The issue was resolved by going to a fund, which provided for the payment. However, it does not account for the insecurity, the hassle and the hardship that the family goes through. We are talking about relatively small amounts of money for people who were in receipt of EI.

Minister, I am asking you whether you can undertake to explore the possibility of a program that would provide for a reasonable number of family visits. I refer to visits for families that cannot afford to make those visits. A program would ensure that the family does not have to rely on the timing and luck that a Defence Department flight might provide. These families need something in place that is firm and reliable. A severely wounded veteran should be able to receive a number of visits from family at reasonable intervals. I am talking about something that is legislated so that it is part of the veterans' bargain with Canadians.

Mr. Thompson: Senator, I hear you. We will see what we can do. As I have said, within our current authority, we do not have those programs. I will add, and I think you will agree, that it would pertain not only to men and women who find themselves in an unemployed situation but also to the many families that cannot hop on a plane, such as the working poor and others that

À la Chambre, la question a été formulée à l'intention de la ministre des Ressources humaines. Je ne suis pas certain de ce qu'il en advient dans son ministère à l'heure actuelle, mais je sais très bien que le MDN se montre souvent très souple dans de telles circonstances. C'est le genre de situation où l'on observe les bons vieux échanges entre le MDN et Anciens Combattants.

Dans une telle situation, je suppose que, théoriquement, cela reste un enjeu propre au MDN. Je sais très bien qu'il se montre souvent prêt à apporter les accommodements nécessaires. À Anciens Combattants, nous ne disposons pas d'un programme aux termes de nos pouvoirs actuels pour permettre les ajustements nécessaires dans cette situation. La sous-ministre pourrait peut-être trouver une solution, et il y a d'autres organisations d'anciens combattants. Nous avons un fonds de bienfaisance qui pourrait peut-être aider dans de telles situations.

La question que vous soulevez est bien réelle, et le rétablissement plein et entier signifie d'être entouré par les gens que l'on aime, particulièrement advenant des situations traumatisantes. Quand un soldat a été blessé pendant qu'il servait notre pays, que la blessure touche un œil ou un membre, c'est pénible pour la famille également. Il est difficile d'imaginer à quel point cela pourrait être pénible si le soldat n'avait pas la présence aimante de sa famille pour le reconforter et le soutenir.

Nous allons chercher à savoir s'il s'est passé quelque chose du côté de Ressources humaines. Nous poursuivrons notre dialogue avec le MDN pour voir ce qu'il peut faire, parce qu'il se donne un mal fou pour faire en sorte que certaines de ces réunifications familiales se réalisent.

Le sénateur Kenny : Le problème a été résolu : la famille s'est tournée vers un fonds, qui a assuré le paiement. Cependant, cela ne tient aucun compte de l'insécurité, des tracés et des bouleversements que la famille doit subir. Ce sont des sommes d'argent relativement petites pour des gens qui touchaient des prestations d'assurance-emploi.

Monsieur le ministre, je vous demande s'il vous serait possible d'envisager un éventuel programme qui permettrait d'offrir un nombre raisonnable de visites familiales. Je pense à des visites pour des familles qui ne peuvent se permettre de payer pour les déplacements. Un programme qui garantirait que la famille n'a pas à dépendre de l'horaire d'un vol du ministère de la Défense, voire de la chance qu'il y en ait un. Ces familles ont besoin d'avoir un programme stable et fiable en place. Un ancien combattant gravement blessé devrait être en mesure de recevoir un certain nombre de visites de membres de sa famille à intervalles raisonnables. Je pense à quelque chose qui ferait l'objet d'une législation, afin d'être partie intégrante de l'entente entre les anciens combattants et les Canadiens.

M. Thompson : Sénateur, je comprends bien votre demande. Nous verrons ce que nous pouvons faire. Comme je le disais, aux termes de nos pouvoirs actuels, nous n'avons pas ces programmes. J'ajouterais, et je pense que vous serez d'accord, qu'un tel programme devrait s'appliquer non seulement aux femmes et aux hommes au chômage, mais également aux

struggle for various reasons. It has to be more inclusive than just the unemployed. Your point is well taken, and we will take it under consideration. We will talk to our colleagues at DND.

Senator Kenny: I appreciate that. I did not say just unemployed; I said those without the means.

Mr. Thompson: Right. That is a good point.

Senator Wallin: Both of our offices had been approached by this family so we were working on the issue. For your information, some exemptions were made by Minister Finley's office. They were to look at the issue as well to see if this is a special case because, under the Employment Insurance rules, a person in receipt of EI must be available for work.

As Senator Kenny said, there was money from the Military Families Fund and from a particular base fund. The problem has been resolved but we would appreciate it if you could look at the larger picture.

The Chair: Yes, we would appreciate that. Although, if one looked at it narrowly, which you are not doing and we are grateful, this individual is still a serving member of the Canadian Forces so, strictly speaking, it might be an issue for DND, not VAC. I know you have worked hard to ensure that there is not a crack between the two and we commend you for that.

Mr. Thompson: When answering senators' questions, I hate to shovel something off to another department, which happens so often. Strictly speaking, one could argue that this is for another department but the truth is that no one wants to hear that kind of answer, so we push each other hard to ensure that we do not give those answers. At the end of the day, we just want the problem fixed. I am always hesitant to say: It is their jurisdiction not ours because that kind of answer does not sit well with anyone. I will commit to work with our colleagues to see if we can find a solution.

The military fraternity and our veterans' organizations do tremendous work, much of which goes unrecorded. We have a high-ranking member of the Royal Canadian Legion with us today in the audience, and the work that the Legion does is incredible and they do not brag about it. Pierre is just behind me. It amazes me to hear the stories of the things they do so quietly with no fanfare. We have that kind of support across the country. Sometimes the magic happens outside the reach of government in complicated situations such as this one.

Senator Banks: I will put aside the incumbents for the moment, including the minister and Colonel Stogran, to ask about the nature of the office. There are ombudsmen and there are officers

nombreuses familles qui ne peuvent tout simplement sauter dans un avion, comme les familles à faible revenu qui travaillent et les autres qui se trouvent dans des situations difficiles pour divers motifs. Il doit couvrir davantage que les seuls chômeurs. J'ai bien compris votre demande, et nous allons l'examiner. Nous parlerons avec nos collègues du MDN.

Le sénateur Kenny : Je l'apprécie. Je ne parlais pas que des gens au chômage, j'ai dit ceux qui n'en ont pas les moyens.

M. Thompson : C'est vrai, vous avez raison.

Le sénateur Wallin : Cette famille s'est adressée à nos deux bureaux, alors nous travaillons à cette question. Sachez que le bureau de la ministre Finley a fait certaines exceptions. Là, on se penche sur la question afin de déterminer s'il s'agit d'un cas spécial parce que, aux termes des règles de l'assurance-emploi, une personne qui touche des prestations doit être disponible pour travailler.

Comme l'affirme le sénateur Kenny, le problème a été résolu grâce à des sommes provenant du Fonds pour les familles des militaires et d'un fonds provenant d'une base précise, mais nous souhaiterions que vous examiniez la question dans une perspective plus globale.

Le président : Oui, ce serait apprécié. Même en examinant cette question de manière bornée, ce que vous ne faites pas et dont nous vous remercions, cette personne reste un membre en service des Forces canadiennes, de sorte que, à vrai dire, c'est peut-être une question qui relève du MDN plutôt que d'ACC. Je sais que vous avez travaillé très fort pour veiller à ce que personne ne se retrouve dans des limbes entre les deux ministères, et nous louons vos efforts à cet égard.

M. Thompson : En répondant à vos questions, sénateurs, je déteste lancer la balle à un autre ministère, ce qui arrive trop souvent. À proprement parler, on pourrait faire valoir que cela relève d'un autre ministère, mais, en vérité, personne ne veut entendre ce genre de réponse, alors nous travaillons fort pour veiller à ne pas agir de la sorte. Au bout du compte, tout ce que nous voulons, c'est de régler le problème. J'hésite toujours à dire « cela relève de leur compétence, pas de la nôtre », parce que ce genre de réponse ne satisfait personne. Je m'engagerai à collaborer avec nos collègues pour voir si nous pouvons trouver une solution.

La fraternité militaire et nos organisations d'anciens combattants font un travail incroyable, qui passe trop souvent sous silence. Aujourd'hui, nous avons un membre haut gradé de la Légion royale canadienne parmi nous; la Légion effectue un travail fantastique et elle ne s'en vante pas. Pierre est juste derrière moi. Je suis toujours épaté par ce que la Légion accomplit, sans tambour ni trompette. Nous avons ce type de soutien partout au pays. Parfois, des miracles arrivent hors de la portée du gouvernement dans des situations complexes comme celle-là.

Le sénateur Banks : Pour l'instant, je vais mettre de côté les titulaires, y compris le ministre et le Colonel Stogran, pour poser des questions sur la nature de la fonction. Il y a des ombudsmans

of Parliament. The order-in-council that established the ombudsman's office describes the ombudsman as an independent officer reporting directly to the minister.

I am confused, and my colleagues will tell you that I am often confused, about the nature of that relationship. Senator Wallin asked the question, in a way. Would you describe what you see as the job, not the mandate or description in the order-in-council, but the actual job of the ombudsman? The underlying part of my question is: How independent is he? The word "he" is used in the order-in-council. Perhaps this is the part of the question that the deputy minister might answer. If he is relying to a large degree on the mechanical operation of what he or she does — on the clerical service provided to him by your department — is that an impediment to his independence? I ask in the most general way to gain clarification.

Mr. Thompson: Thank you. I have always had honest relationships with members of the opposition, senators and others. If I have something to say, I say it and get it off my shoulders. If there is something that disappoints me or something that I am not happy with, I usually say it the way I see it.

My relationship with Colonel Stogran is honest and open. We will have disagreements and disappointments on both sides of the equation because this is a human relationship. He is not an officer of Parliament, and he reports directly to the Minister of Veterans Affairs, which happens to be me.

However, that does not impede him. The power of his position is Parliament itself because when that report comes in, I am obligated to table it in the House of Commons. God help any Minister of Veterans Affairs that does not table a report provided by the ombudsman in the House of Commons, for obvious reasons.

We look forward to his report. He has a sizeable stand-alone budget and a sizeable staff. He has access to any file available to this deputy minister, associate deputy ministers and assistant deputy ministers. The only items he does not have access to are cabinet briefings and policies and positions going forward within the secrecy of cabinet. He is given the resources when he asks for something.

If it falls within Veterans Affairs, there are no limits to what he can get if he asks for it. We never say no to the ombudsman on any information he wants on a given file. At the end of the day, he has the resources to do his job. He is independent from me on what he decides to do. His job is to look at systemic problems within the system or individual problems. If he can find them, we are more than willing to try to fix them.

I hope that answers your question. There is one exception to what I mentioned. The deputy mentioned something to me not long ago when the Colonel had asked for something. The

et il y a des fonctionnaires du Parlement. Le décret qui établit la fonction de l'ombudsman précise qu'il est un agent indépendant relevant directement du ministre.

Je suis un peu dérouté, et mes collègues vous diront que cela m'arrive souvent, par la nature de cette relation. D'une certaine manière, le sénateur Wallin a posé cette question. Pourriez-vous décrire comment vous voyez ce travail, non pas le mandat ou la description qui se trouve dans le décret, mais le véritable travail de l'ombudsman? La partie sous-jacente de ma question est la suivante : dans quelle mesure l'ombudsman est-il indépendant? C'est le mot employé dans le décret. Peut-être que la sous-ministre pourrait répondre à cette partie de la question. Si l'ombudsman s'appuie en grande partie sur l'aspect mécanique de son travail, c'est-à-dire sur les services administratifs que votre ministère lui offre, cela nuit-il à son indépendance? Je pose la question de la manière la plus générale afin de mieux comprendre.

M. Thompson : Merci. J'ai toujours entretenu des relations les plus franches avec les membres de l'opposition, les sénateurs et les autres. Si j'ai quelque chose à dire, je le dis pour ne plus l'avoir sur le cœur. Si quelque chose me déçoit ou m'irrite, j'ai l'habitude d'appeler un chat un chat.

Ma relation avec le Colonel Stogran est franche et ouverte. Il y aura des mésententes et des déceptions de chaque côté de la clôture, parce qu'il s'agit d'une relation humaine. Il n'est pas un fonctionnaire du Parlement, et il relève directement du ministre des Anciens Combattants, et il se trouve que c'est moi.

Cependant, cela ne nuit pas à ses fonctions. Le pouvoir de sa fonction provient du Parlement lui-même, parce que quand l'ombudsman présente son rapport, j'ai l'obligation de le déposer à la Chambre des communes. Dieu seul sait ce qu'il adviendrait d'un ministre des Anciens Combattants qui ne déposerait pas le rapport de l'ombudsman à la Chambre des communes, pour des raisons évidentes.

Nous avons hâte de recevoir son rapport. Il dispose d'un budget autonome d'une taille respectable et d'un effectif assez important. Il a accès à tout dossier mis à la disposition de cette sous-ministre, des sous-ministres adjoints et des sous-ministres délégués. Les seules choses auxquelles il n'a pas accès sont l'information, les politiques et les positions du Cabinet considérés comme des documents confidentiels du Cabinet. Il a accès aux ressources quand il demande quelque chose.

S'il demande quelque chose qui relève des Anciens Combattants, il n'y a aucune limite à ce qu'il peut obtenir. Nous ne refusons rien à l'ombudsman quand il demande de l'information sur un dossier donné. Au bout du compte, il dispose des ressources voulues pour faire son travail. C'est lui qui décide de ce qu'il doit faire, et à ce titre, il est indépendant de moi. Son travail consiste à examiner les problèmes systémiques au sein du système ou encore les problèmes individuels. S'il peut en trouver, nous sommes plus que disposés à tenter de les corriger.

J'espère que cela répond à votre question. Il y a une seule exception à ce que j'ai indiqué. La sous-ministre m'a mentionné quelque chose, il n'y a pas très longtemps, quand le Colonel a

response from the deputy was accurate in terms of what he was given, but Ms. Tining may want to clarify.

Ms. Tining: You are quite right that the ombudsman position was not created through legislation. Therefore, as the minister said, he has his own budget, but we report that budgetary allocation to Parliament in the overall departmental allocation. We made every effort to preserve the independence of the ombudsman's office within the confines of the creation of the position.

To address the question about access to documents that I know he discussed with you, the ombudsman's office has access to the departmental client-tracking database. That means the ombudsman's office has access to every piece of information we have on any one of our 220,000 clients. He has that information online. We also provide him with answers to his questions with supporting documents.

As the minister said, the exceptions to which he takes exception are cabinet confidence, advice to the minister from the department and client-solicitor privileged documents, that is, legal documents between our legal counsel and us. You do not share privileged solicitor-client information with other parties. These are legal opinions that are given to the department, to which the ombudsman does not have access. These are the only exceptions.

We have no interest, frankly, in not providing him with the information for which he is asking. We value the work of the ombudsman and we want him to be successful. He plays an important role in identifying systemic issues that the department cannot address.

Senator Banks: The information to which he does not have access is confined to legal advice given to the department and cabinet documents of a confidential nature. He has access to whatever he or she needs otherwise.

Ms. Tining: I would also add advice to the minister as it relates to cabinet policy discussions.

The Chair: Is the ombudsman bound by the same rules of confidentiality that members of your department are in dealing with individual clients?

Mr. Thompson: Yes, absolutely. That would be a violation of any office held in this country. That is privileged information and he would be bound by the same rules that would apply to you and me, senator.

Senator Downe: Minister, you hired or selected the ombudsman. Do you still have confidence in him?

Mr. Thompson: Yes, I have confidence in him. However, I have gone to great lengths to explain that when I disagree with him, I will say so publicly. I will not hide under my furniture and pretend

demandé quelque chose. La réponse de la sous-ministre était exacte quant à ce qu'il a reçu, mais Mme Tining pourrait vouloir apporter des précisions.

Mme Tining : Vous avez bien raison d'indiquer que la fonction d'ombudsman n'a pas été créée par une loi. Ainsi, comme le ministre l'a dit, il dispose de son propre budget, mais nous devons déclarer cette affectation budgétaire au Parlement dans l'affectation budgétaire ministérielle globale. Nous avons déployé tous les efforts pour préserver l'indépendance de la fonction d'ombudsman à l'intérieur des limites relatives à la manière dont cette fonction a été créée.

En ce qui concerne la question de l'accès aux documents, dont je sais qu'il l'a évoquée avec vous, le bureau de l'ombudsman a accès à la base de données ministérielle de suivi des clients. Cela signifie que le bureau de l'ombudsman a accès à tous les renseignements que nous avons sur chacun de nos 220 000 clients. Il a accès à cette information en ligne. Nous apportons également des réponses à ses questions à l'aide de documents pertinents.

Comme l'a dit le ministre, des exceptions qui irritent l'ombudsman sont les documents confidentiels du Cabinet, les conseils du ministre à l'intention du ministre et les documents confidentiels qui relèvent du secret professionnel, c'est-à-dire les documents juridiques préparés par nos conseillers juridiques. Il est interdit de communiquer des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel avec d'autres parties. Ce sont des avis juridiques que nous donne le ministre, auxquels l'ombudsman n'a pas accès. Ce sont les seules exceptions.

Franchement, nous n'avons aucun avantage à ne pas lui fournir les renseignements qu'il demande. Le travail de l'ombudsman est important pour nous, et nous voulons qu'il réussisse. Il joue un rôle important pour relever les problèmes systémiques que le ministre ne peut régler.

Le sénateur Banks : L'information à laquelle l'ombudsman n'a pas accès se limite aux avis juridiques donnés au ministre et aux documents du Cabinet de nature confidentielle. Autrement, il a accès à tout ce dont il pourrait avoir besoin.

Mme Tining : J'ajouterais également les avis au ministre en lien avec les discussions sur les politiques du Cabinet.

Le président : L'ombudsman est-il lié par les mêmes règles de confidentialité que celles qui lient les membres de votre ministère en ce qui concerne les échanges avec les clients individuels?

M. Thompson : Oui, certainement. Ce serait une violation de toute fonction dans ce pays. Il s'agit d'information confidentielle et il est lié par les mêmes règles qui s'appliquent à vous et moi, sénateur.

Le sénateur Downe : Monsieur le ministre, vous avez embauché ou choisi l'ombudsman. Avez-vous toujours confiance en lui?

M. Thompson : Oui, j'ai confiance en lui. Cependant, j'ai expliqué en long et en large pourquoi, quand je ne suis pas d'accord avec lui, je le dirai publiquement. Je ne me cacherai pas

I am happy. I was not happy with his position on homelessness and I laid that out in the public domain for everyone to see.

The truth is that he is well qualified. He does good work and will continue to do good work. I was disappointed on that one issue. However, we expect a very thorough report and I am sure that he will deliver when the time comes.

Senator Downe: Given your public comments here today, I want to have that clarified.

Mr. Thompson: Thank you. It is important to get that out.

Senator Downe: My second question refers to the health review. You have been before this committee on two occasions. In your last appearance on March 5, 2008, you stated that the review was largely completed and that you were aware of most of the recommendations. Could you give us an update?

Mr. Thompson: The health review is very comprehensive and we have acted on a number of fronts. It was not in my speech today, but we are acting on some of the recommendations. Our work is ongoing. No matter how much we do, we will never do enough. That type of advice determines the course of action we will take as a government on many of these issues.

Senator Downe: It was not in your speech last year when you appeared here and I asked the question as well. It was not in your remarks today.

What action has been taken? Have any recommendations been implemented? Has it gone to cabinet?

Mr. Thompson: We have taken a number of issues to cabinet. Some may or may not be there. At the end of the day, what is recommended and what we can do in a single day is always a question, senator. I do not want to use the word "afford." We have done a number of costly initiatives in the three-and-a-half years we have been in government. I think some of those issues were ignored by previous governments over the years. We will continue to identify some of those areas and act appropriately within the financial restraints placed on any government program.

There is hurry and make it happen attitude and some things cannot happen in three years, four years or five years. However, there is continuing improvement in all the programs and fronts. I am happy with our performance in these three-and-a-half years.

Senator Downe: Do you anticipate when you appear before this committee again that you will have something to report on this file?

sous mon bureau et je ne ferai pas semblant que je suis heureux. Je n'étais pas heureux de la position qu'il a adoptée sur l'itinérance et je l'ai fait savoir sur la place publique.

En vérité, c'est un homme très compétent. Il fait du bon travail et continuera à le faire. J'étais déçu sur cette question en particulier. Cependant, nous nous attendons à un rapport exhaustif, et je suis certain que c'est ce qu'il nous présentera le moment venu.

Le sénateur Downe : Compte tenu des commentaires publics que vous avez faits aujourd'hui, je veux que ce soit clair.

M. Thompson : Je vous remercie. Il est important que cela se sache.

Le sénateur Downe : Ma deuxième question porte sur l'examen relatif à la santé. Vous avez comparu devant notre comité à deux reprises. Lors de votre dernière comparution, le 5 mars 2008, vous avez déclaré que l'examen était en grande partie complété et que vous connaissiez la plupart des recommandations. Pourriez-vous faire le point sur cette question?

M. Thompson : L'examen relatif à la santé est très exhaustif, et nous avons pris des mesures sur bon nombre de volets. Cela ne faisait pas partie de mon allocution d'aujourd'hui, mais nous prenons acte de certaines des recommandations. Notre travail est continu. Peu importe ce que nous faisons, nous n'en ferons jamais assez. Ce type de conseil détermine la ligne de conduite que nous adopterons en tant que gouvernement sur bon nombre de ces questions.

Le sénateur Downe : Ce n'était pas à l'ordre du jour de votre allocution l'année dernière quand vous avez comparu, et j'avais également posé la question. Cela ne se trouvait pas dans vos commentaires d'aujourd'hui.

Quelles mesures ont été prises? Des recommandations ont-elles été mises en œuvre? Cela a-t-il été débattu au Cabinet?

M. Thompson : Nous avons fait connaître bon nombre de questions au Cabinet. Certaines y sont peut-être, d'autres pas. Au bout du compte, il reste toujours la question de la différence entre ce qui est recommandé et ce que nous pouvons faire en une seule journée, sénateur. Je ne veux pas utiliser l'expression « ce que nous pouvons nous permettre ». Nous avons mené à bien un certain nombre d'initiatives onéreuses au cours des trois années et demie de notre gouvernement. Je crois que, au fil des ans, les précédents gouvernements avaient fait abstraction de certains de ces problèmes. Nous continuerons à relever certains de ces domaines problématiques et à agir en conséquence en respectant les contraintes financières imposées à n'importe quel programme gouvernemental.

Il y a cette attitude « faites quelque chose, et faites-le vite », et certaines choses ne peuvent tout simplement pas se produire en trois ans, quatre ans ou cinq ans. Toutefois, on observe une amélioration continue dans tous les programmes, sur tous les fronts. Je suis satisfait du rendement de nos trois années et demie.

Le sénateur Downe : À votre prochaine comparution devant notre comité, prévoyez-vous avoir quelque chose à présenter sur ce dossier?

Mr. Thompson: Let us look at the enhancement to the VIP program. We did that in Budget 2008. That is a clear example of where we acted. That is within the reference that you have suggested.

Senator Wallin: I am concerned and I raised this point with the ombudsman. It is part of modern living. We do it in all parts of government. However, there is a notion that if we put it on a website it somehow qualifies as outreach.

My father is a veteran. I have taught him as best I can on the computer, but I do not think it would be his first choice to access information.

What are we doing, despite the fact that it is 2009, to ensure other points of entry and access for veterans who may not be living and breathing on the computer?

Mr. Thompson: Senator, I agree with your dad because I am from the old school, as well. The truth is: When we are talking about it, often the term we use in Veterans Affairs Canada and DND is “boots on the ground”; we have men and women on the ground at that location. It goes beyond a casual call, conversation or email. The frustrating thing is that we could go to any of the shelters in Ottawa today, with boots on the ground, and miss a veteran who needs help. That is a real difficulty. The transient nature of homelessness is what I am grappling with and how we can quickly identify them and get them the help they need.

The other thing is that we work closely with veterans' organizations and their outreach, as well. The veterans' fraternities are the key to the whole thing. No matter the size of the town, there is usually a Legion there or another veterans' organization. We depend on them.

Senator Wallin: You did mention the department's emphasis on dealing with stress and post-traumatic stress.

We also now have a generation of veterans who are coming home who are exceedingly young and dealing with very serious physical impairments that will last an entire lifetime. I was having this discussion with some of the medical personnel: If you are 20 years old and someone wants to give you a payout of \$100,000, you think that is a lot of money when you are 22 years of age. Trying to get to 70 years or 75 years of age on that amount of money, with a family, is another matter.

Mr. Thompson: You are right, senator. That is how we did it before implementing the New Veterans Charter. Some of the more experienced senators around the room who really understand the programs have agreed with me, that the old system of providing a minimal pension and expecting a veteran to

M. Thompson : Parlons de l'amélioration au programme PAAC, que nous avons apportée dans le Budget 2008. Voilà un exemple concret de mesures que nous avons prises dans le cadre de ce que vous suggérez.

Le sénateur Wallin : Ce problème me préoccupe, et je l'ai soulevé auprès de l'ombudsman. Cela fait partie de la vie moderne. Nous le faisons partout dans le gouvernement. Cependant, il semble y avoir cette notion selon laquelle, si l'on met cette information sur un site web, cela devient équivalent à de la sensibilisation.

Mon père est un ancien combattant. J'ai fait de mon mieux pour lui apprendre comment se servir d'un ordinateur, mais ce ne serait sans doute pas la première manière dont il choisirait de trouver de l'information.

Malgré le fait que nous sommes en 2009, que faisons-nous pour veiller à ce qu'il y ait d'autres points d'entrée et points d'accès pour les anciens combattants qui ne sont pas à l'aise avec un ordinateur?

M. Thompson : Sénateur, je suis d'accord avec votre père parce que je suis de la vieille école moi aussi. En vérité, quand nous en parlons à Anciens Combattants Canada et au MDN, nous employons l'expression « sur le terrain »; nous avons des femmes et des hommes sur le terrain à cet endroit. Cela va au-delà d'un simple appel, d'une conversation ou d'un courriel. Ce qui nous frustre, c'est que nous pourrions nous rendre à n'importe quel des refuges d'Ottawa aujourd'hui, sur le terrain, et rater quand même un ancien combattant qui a besoin d'aide. C'est une difficulté bien réelle. La nature transitoire de l'itinérance, l'identification des anciens combattants sans abri et le moyen de leur offrir de l'aide sont les problèmes avec lesquels je me débats.

De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec les organisations d'anciens combattants et leur réseau d'entraide et de sensibilisation. Les fraternités d'anciens combattants sont la clé de tout ce système. Peu importe la taille de la ville, on y trouve habituellement une Légion ou encore une autre organisation d'anciens combattants. Nous dépendons d'eux.

Le sénateur Wallin : Vous avez effectivement fait mention des efforts déployés par le ministère pour lutter contre le stress et le stress post-traumatique.

Nous avons maintenant une génération d'anciens combattants qui rentrent à la maison et sont affectés par de très graves déficiences physiques qui dureront toute leur vie. J'en parlais avec certains des membres du personnel médical : si vous avez 20 ans et que quelqu'un vous offre une indemnité de 100 000 \$, à 22 ans, vous avez l'impression que c'est beaucoup d'argent. C'est autre chose que de chercher à se rendre à 70 ou à 75 ans, et à subvenir aux besoins d'une famille avec ce montant d'argent.

M. Thompson : Vous avez raison sénateur. C'est ce que nous faisons avant la mise en œuvre de la nouvelle Charte des anciens combattants. Selon le vieux système, on fournissait une pension minimale à un ancien combattant et on s'attendait à ce que cela lui permette de subvenir à ses besoins le reste de ses jours.

live on that the rest of his or her life was unacceptable. It was a prescription for poverty.

When we implemented the New Veterans Charter, which was passed by the previous government and implemented by our government upon taking office, it created a change in terms of how we deal with veterans. We no longer just give the soldier a pension with the hope that he or she will go away. In so many cases, the veteran spent the rest of his or her life trying to ramp up the pension to something that would provide an adequate income.

We now have a number of programs. You are right: A lump-sum amount of money is awarded. The word “awarded” is probably the wrong word but it is the only word they use. However, we also focus on the future of the veteran. We offer programs that offer full mental and physical rehabilitation, and learning programs to obtain a second career. In fact, if the veteran is at the point where he or she cannot engage in that program, we support the spouse so he or she can take second career training. We look at the wholeness and wellness of the family.

Senator Wallin: Does that include education?

Mr. Thompson: It includes education, and college education. We are proud of the programs and I do not hesitate to say they are the best in the world. We looked at the best systems in the world and cherry-picked cherry-picked from the systems that work well. Therefore, I have no hesitation to say that it is the best.

The average age of a veteran today is 35 years of age, so, theoretically, they have 30 years of productive work life ahead of them — 40 years if they are a senator. Sorry, Mr. Chair, it might be eight depending on your definition. Anyway, senator, we all need to have a chuckle now and then.

The truth is that we focus on the second career because we want to equip them with the tools to make it in civilian society. Therefore, we have those support systems: Health programs, mental health issues, education program and wellness programs to allow the veteran and his or her family move on in civilian life. We have had great success with that program. It works. They are appreciative of it. It is a change from what it used to be under the old system.

Senator Banks: You will no doubt appreciate the fact that some of us become frustrated at things from time to time when people say over and over again: “We are looking into that. We are addressing that and will take care of that.”

Certains des sénateurs plus expérimentés dans la salle qui connaissent vraiment bien les programmes ont convenu avec moi que cette approche était inacceptable et que c’était d’envoyer les anciens combattants directement vers la pauvreté.

La nouvelle Charte des anciens combattants a été adoptée par le gouvernement précédent et mise en œuvre par notre gouvernement quand il a pris le pouvoir. La mise en œuvre de la nouvelle Charte a créé un changement dans la manière dont nous traitons les anciens combattants. Nous ne nous contentons plus de simplement donner une pension à un soldat en espérant qu’il s’en ira. Trop souvent l’ancien combattant passait le reste de sa vie à chercher à augmenter la pension pour réussir à avoir un revenu adéquat.

Nous avons maintenant un certain nombre de programmes. Vous avez raison : un montant forfaitaire est accordé. Le mot « accordé » est sans doute le mauvais mot, mais c’est le seul mot qu’ils utilisent. Toutefois, nous nous préoccupons également de l’avenir de l’ancien combattant. Nous offrons des programmes de réadaptation physique et psychologique complète et des programmes d’apprentissage pour permettre aux anciens combattants d’entreprendre une deuxième carrière. En fait, si l’ancien combattant n’est pas en mesure de participer à ce programme, nous soutenons l’époux ou l’épouse afin de lui permettre de suivre une formation pour entreprendre une seconde carrière. Nous nous penchons sur le bien-être de l’ensemble de la famille.

Le sénateur Wallin : Cela inclut-il l’éducation?

M. Thompson : Cela inclut l’éducation, et jusqu’au niveau universitaire. Nous sommes fiers des programmes, et je n’hésite pas à dire qu’ils sont les meilleurs au monde. Nous avons examiné les meilleurs systèmes au monde et avons choisi les meilleurs éléments parmi les systèmes qui fonctionnent bien. Par conséquent, je n’hésite pas à dire que c’est ce qui se fait de mieux.

Aujourd’hui, l’âge moyen d’un ancien combattant est de 35 ans; donc, en théorie, un ancien combattant a encore 30 ans de vie productive au travail devant lui — 40 ans, s’il se fait nommer sénateur. Désolé, monsieur le président, ce serait peut-être huit ans, en fonction de votre définition. En tout cas, sénateur, il faut bien rigoler de temps à autre.

En vérité, nous mettons l’accent sur la seconde carrière parce que nous voulons les équiper pour leur permettre de réussir dans la société civile. Donc, nous avons ces systèmes de soutien : programmes de santé, questions de santé mentale, programmes d’éducation et programmes de mieux-être, qui permettent à l’ancien combattant et à sa famille de faire la transition vers la vie civile. Ce programme a eu beaucoup de succès, il fonctionne, et les anciens combattants l’apprécient. C’est un changement par rapport à ce que c’était dans l’ancien système.

Le sénateur Banks : Vous comprendrez sans doute la frustration que certains d’entre nous éprouvent parfois quand les gens passent leur temps à répéter : « Nous nous penchons sur cette question, nous allons regarder ça et nous allons nous en occuper. »

I will ask two questions that have been asked of you before and which were addressed yesterday by the chair of the Defence Committee to the Vice Chief of Defence Staff regarding the clawbacks to both SISIP and CPP. I am referring to SISIP, the Service Income Security Insurance Plan and the Canada Pension Plan.

Are we close to a resolution or a decision along the lines of not proceeding, or is there a light at the end of the tunnel as opposed to “We are looking into that”?

Mr. Thompson: Again, I think SISIP is a government issue and therefore, you could argue if it is a government issue, my issue; it is everyone's issue. It is a DND issue in terms of the so-called clawback.

To be honest, this issue is always brought up in the House of Commons, and it is always a private member's bill coming from the NDP on this issue. When the Liberal Party was in government, it was a favourite hobby horse that the NDP wanted to ride because it is an emotional issue and one where it is difficult to get the government's side of the message out in terms of the bridging and financing that DND provides to young men and women who retire early.

The clawback is not a clawback at the end of the day. However, to fix it the way the NDP bill has suggested it could be fixed is beyond the ability of the government to do, in the short term. Let us be honest with each other in this place, finally. The previous Liberal government faced the same challenge: Can we afford to fix this?

It is a nice hobby horse to ride if you are a member of the NDP. They have never formed government in this country and, unless there is a remarkable turn around in the polls for them, they are unlikely to do it in the next 30 years. The country could not afford them to be in office to be honest with you.

That is why it is a favourite bill to bring up in an attempt to embarrass the government every time, whether it is us for the Liberals.

If that had to be fixed, the first one-term cost to the government would be \$7 billion today. That is an indication. For that to be fixed in perpetuity — ongoing, if you will — there would need to be a major re-adjustment of the contributions by the men and women in the system today. In other words, we would be taking more out of your pay and every other public servant's paycheque to allow this system to operate the way it is being suggested in that private member's bill. The fix for this would be a fix that could occur over a period of 20 years. However, any government would be dreaming to come out and say, “We can fix it.”

Je veux vous poser deux questions sur les dispositions de récupération du RARM et du RPC. Ces questions vous ont déjà été posées et ont également été posées hier au Vice-chef d'état-major de la Défense par le président du Comité de la défense. Je parle du RARM, le Régime d'assurance-revenu militaire, et du Régime de pensions du Canada.

Y aura-t-il bientôt une résolution ou une décision de ne pas aller de l'avant, ou y a-t-il une lumière au bout du tunnel, par opposition à une réponse du genre « Nous nous penchons là-dessus »?

M. Thompson : Encore une fois, je pense que le RARM est un problème d'ordre gouvernemental et, vous pourriez donc faire valoir que, si c'est un problème gouvernemental, c'est mon problème; c'est le problème de tout le monde. En ce qui concerne la disposition de recouvrement alléguée, c'est le problème du MDN.

Honnêtement, ce problème revient constamment à la Chambre des communes, et c'est toujours le NPD qui présente un projet de loi d'initiative parlementaire. Quand le parti libéral était au pouvoir, c'était un des chevaux de bataille de prédilection du NPD, parce que c'est un enjeu émotif et qu'il est difficile pour le gouvernement de faire connaître sa version de l'histoire relativement à la transition et au financement que le MDN offre aux jeunes femmes et aux jeunes hommes qui prennent une retraite tôt dans leur carrière.

Au bout du compte, la disposition de récupération n'en est pas réellement une. Cependant, à court terme, le gouvernement n'a pas la capacité de corriger la disposition de récupération comme le suggère le projet de loi du NPD. Il faut se parler franchement ici, enfin. Le gouvernement libéral précédent a fait face aux mêmes problèmes : avons-nous les moyens de corriger ce problème?

C'est un charmant cheval de bataille à enfourcher si vous faites partie du NPD. Ces gens n'ont jamais formé de gouvernement dans ce pays et, à moins qu'il y ait un revirement remarquable aux urnes, ils sont peu susceptibles de former le gouvernement au cours des 30 prochaines années. Honnêtement, le pays ne pourrait pas se permettre d'avoir le NPD au gouvernement.

C'est pourquoi c'est l'un des projets de loi qu'ils adorent soumettre pour tenter de mettre le gouvernement dans l'embarras, qu'il s'agisse de nous ou des libéraux.

S'il fallait corriger ce problème, le premier coût fixe que le gouvernement aurait à déboursier s'élèverait à 7 milliards de dollars aujourd'hui. Il s'agit d'une valeur approximative. Si l'on veut corriger ce problème pour toujours — c'est-à-dire de manière continue — les hommes et les femmes qui cotisent au système aujourd'hui feraient face à un ajustement majeur de leurs cotisations. Autrement dit, nous préleverions encore plus d'argent sur votre chèque de paie et sur celui de tous les autres fonctionnaires pour permettre à ce système de fonctionner de la manière suggérée dans ce projet de loi d'initiative parlementaire. Cela pourrait se dérouler sur une période de 20 ans. Toutefois, il est certain que n'importe quel gouvernement adorerait pouvoir déclarer : « Nous pouvons corriger ce problème. »

Senator Banks: I am glad to hear that because it is an answer as opposed to “We are looking at it.” It is an answer I had not heard as clearly before. You are right: It applies not just to the present government but also to the government before that and so on.

How about the Canada Pension Plan?

The Chair: If I could intervene, I think when the minister referred to the billions of dollars, he was referring to the pension clawback.

Is that correct, minister?

Mr. Thompson: Yes, I am talking about that whole issue of what the veterans receive upon their retirement and the clawback that occurs as a result.

The Chair: Then there is the SISIP clawback. I do not think we are talking billions; I think it is a somewhat different question. There is the perceived dichotomy between what happens to the member of the CF who is injured and continues to serve, and the member of the CF who is injured and becomes a veteran.

Senator Banks: Exactly. You addressed the major part of the question, but the SISIP question is complicated and is still unanswered.

Mr. Thompson: It is all part of one big package which does get overly complicated, but in terms of our side of the equation, our disability pension is not clawed back. That is something we do not do. There is no issue there for us.

The bigger issue is clouded in this whole sense of what retired members of the force get when they turn 60 years or 65 years of age. That is what the bill addresses.

Senator Banks: I think we should probably avoid the use of the word “fix” because I am not sure that is an appropriate word. That implies that there is something wrong. I am not sure that there is something wrong.

Mr. Thompson: That is true. This is one of those questions that we grapple with all the time in government. How do you answer a complicated question like that in 30 seconds in the house or when you are doing an interview with the media? It is one of those ones that almost defy a precise answer in 30 seconds.

If the whole story is told, when some of those that have served in the military that are with us today in Parliament can stand on their feet in the house and explain how these programs work over time and what they are entitled to and what they get, it is totally understandable. Without exception, most people say you were right; we agree. For the first time, you have taken the cloudiness away from the issue.

Le sénateur Banks : Je suis heureux de vous entendre parler de la sorte, parce que c'est une réponse, plutôt que de me faire dire « Nous nous penchons là-dessus. » C'est une réponse que je n'avais pas entendu formuler aussi clairement auparavant. Vous avez raison : cela s'applique non seulement au gouvernement actuel, mais également au gouvernement précédent et ainsi de suite.

Et pour le Régime de pensions du Canada?

Le président : Si je peux intervenir, je pense que quand le ministre a parlé des milliards de dollars, il parlait de la disposition de récupération des pensions.

Est-ce juste, monsieur le ministre?

M. Thompson : Oui, je parle de toute cette question de ce que les anciens combattants touchent à leur retraite et de la récupération qui en découle.

Le président : Il y a ensuite la disposition de récupération du RARM. Je ne crois pas que nous parlions de milliards de dollars. Je pense que c'est une question un peu différente. Il semble qu'il y a une dichotomie perçue entre ce qui arrive à un membre des FC qui est blessé et continue à servir, et le membre des FC qui est blessé et devient un ancien combattant.

Le sénateur Banks : Exactement. Vous avez répondu à la plus grande partie de la question, mais la question du RARM est complexe et reste sans réponse.

M. Thompson : Tout ça fait partie d'un gros ensemble qui devient effectivement trop complexe, mais, en ce qui nous concerne, il n'y a pas de disposition de récupération pour notre pension d'invalidité. C'est quelque chose que nous ne faisons pas. Selon nous, il n'y a pas de problème là.

L'enjeu le plus important est occulté en raison de ce que reçoivent les membres des Forces qui prennent leur retraite vers 60 ou 65 ans. Voilà ce que le projet de loi cherche à régler.

Le sénateur Banks : Je pense que nous devrions probablement éviter d'utiliser le mot « corriger » parce que je ne suis pas certain que ce soit le bon mot. Cela sous-entend qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas; je n'en suis pas certain.

M. Thompson : C'est vrai. C'est le genre de question avec lequel nous nous débattons constamment au gouvernement. Comment répondre à une question complexe comme celle-là en 30 secondes à la Chambre ou pendant une entrevue avec les médias? C'est l'une de ces questions auxquelles on ne peut pratiquement pas apporter de réponse précise en 30 secondes.

Si l'on raconte toutes les facettes de l'histoire, si certains des militaires qui sont avec nous aujourd'hui au Parlement pouvaient se tenir debout dans la Chambre et expliquer le fonctionnement de ces programmes au fil du temps, ce à quoi ils ont droit et ce qu'ils reçoivent, tout prend son sens. Sans exception, la plupart des gens disent « Vous aviez raison, nous sommes d'accord. ». Pour la première fois, vous avez expliqué clairement le problème.

I think our treatment of these men and women is fair. To be honest with you, like any of these issues, it is often exploited by the opposition — in this case, the NDP.

Senator Kenny: Minister, you did not like the word “awarded.” I do not like it either; it sounds condescending. You might consider “earned compensation” or “payments toward making whole.” I offer those alternative phrases.

I would like to go back to the ombudsman again — because I think it is important we clarify the concerns he raised while speaking to this committee. In addition, in response to Senator Downe, you indicated that you still have confidence in the ombudsman. You also expressed that you will continue to express your views candidly and publicly about disagreements that you have with the ombudsman.

I would like to discuss two other issues that Colonel Stogran brought up with us to get your reaction. The first had to do with the words “to review,” which I gather is part of his mandate. He suggested to us that the department tended to take a limited interpretation of the words “to review” as being he was entitled to read information relating to various cases. His view was that “to review” included the powers to investigate and take action. I do not know whether this is an issue for your deputy or for you, but could we have a response to that question?

Mr. Thompson: In fairness, senator, I will defer this to the deputy because I know that she has dealt directly with the ombudsman on many of these issues and is keenly aware of the subject matter. I will ask Ms. Tining to answer that question.

Ms. Tining: The term “to review” in my conversations with the ombudsman was in the context of to review legal advice provided by the department. The difference in interpretation of the word “review” is based on the fact that for departmental employees, when they request a legal opinion on a policy or a program of a department, they will ask our legal advisers for that advice. They will ask that advice on the basis that the information will not be shared with other third parties.

In order to preserve what I referred to as a client-solicitor privilege, the ombudsman’s interpretation that the word “review” would allow him to read; I guess I have a different interpretation of the word “review.” I have a legal interpretation of what the word means as it is referred to in the order-in-council, which is that the ombudsman is specifically not allowed to review legal opinions provided to the department. That is where we have a difference of opinion as to what the word “review” means.

Je pense que nous traitons ces femmes et ces hommes de manière équitable. Franchement, ce problème-là, comme beaucoup d’autres, est souvent exploité par l’opposition — en l’espèce, le NPD.

Le sénateur Kenny : Monsieur le ministre, vous n’aimiez pas l’expression « accordé ». Je ne l’aime pas non plus, elle a une connotation condescendante. Vous pourriez envisager d’utiliser « rémunération méritée » ou « paiements de rétribution ». Je vous propose ces autres tournures.

J’aimerais revenir à la question de l’ombudsman — parce que je pense que c’est important que nous précisions les préoccupations qu’il a évoquées en parlant devant notre comité. De plus, dans votre réponse au sénateur Downe, vous avez indiqué que vous avez toujours confiance en l’ombudsman. Vous avez également indiqué que vous continuerez à faire connaître franchement et publiquement vos points de vue relatifs à vos mésententes avec lui.

J’aimerais connaître votre réaction relativement à deux autres problèmes que le Colonel Stogran a évoqués devant nous. Le premier problème avait à voir avec l’expression « réviser » ou « examiner », ainsi qu’on a traduit le verbe « to review », d’après ce que je comprends, dans son mandat. Devant notre comité, il a laissé entendre que le ministère avait tendance à interpréter de manière restreinte l’expression « réviser », c’est-à-dire qu’il avait le droit de lire de l’information relative à divers cas. Selon lui, l’expression « réviser » inclut les pouvoirs de mener des enquêtes et de prendre des mesures. Je ne sais pas si cela constitue un problème pour votre sous-ministre ou pour vous-même, mais pourrions-nous avoir une réponse à cette question?

M. Thompson : Sénateur, en toute équité, je vais me tourner vers la sous-ministre, parce que je sais qu’elle a traité directement avec l’ombudsman pour un grand nombre de ces problèmes et connaît très bien la question. Je vais demander à Mme Tining de répondre à cette question.

Mme Tining : Dans mes conversations avec l’ombudsman, l’expression « réviser », était utilisée dans le contexte de l’examen de conseils juridiques fournis par le ministère. La différence dans l’interprétation de l’expression « réviser » s’appuie sur le fait que, pour les employés du ministère, quand ils demandent un avis juridique sur une politique ou un programme d’un ministère, ils se tournent vers nos conseillers juridiques. Ils demanderont ces conseils en s’attendant à ce que cette information ne soit pas communiquée à de tierces parties.

L’interprétation de l’ombudsman de l’expression « réviser » lui permettrait de lire ces documents; afin de préserver ce que j’ai plus tôt appelé le secret professionnel, je suppose que j’ai une interprétation différente de ce qu’elle signifie. J’adopte l’interprétation juridique de ce que signifie l’expression de la façon dont elle est utilisée dans le décret, c’est-à-dire que l’ombudsman n’est expressément pas autorisé à examiner les avis juridiques fournis au ministère. Voilà en quoi consiste notre différence d’opinions relativement au sens de l’expression « réviser ».

Senator Kenny: He suggested that your definition of “review” was that he could read the document and that his definition of “review” was to investigate and to take action. I do not see any reference here to just legal documents. I do not know if the research staff can elaborate further as to the exact quotation.

The Chair: What I am being provided with is the order-in-council, and the paragraph dealing with limitations on authority.

Senator Kenny: It would be more helpful if we had the ombudsman’s actual testimony. I can go on to my next question if Jim wants to get the testimony.

My next question, if I may, is the ombudsman alleged that he had a variety of staffing difficulties and that the hiring regulations that he has to work within make it difficult to fill all of his staffing positions in a timely manner.

He was also concerned that there was not employment protection for people working for him who hoped to pursue a career in the public service after they left his staff. He felt that was an appropriate thing because of the nature of an ombudsman’s role. Frequently you are a thorn in the side of a department, and he was concerned that staff working for him might find themselves at a disadvantage later on.

Mr. Thompson: I will again have Ms. Tining answer that question. On the public service issue with the employees, that is not my understanding of how the protection they receive under the Public Service of Canada, but the deputy can probably give you the details.

Ms. Tining: On your second point, all employees of the ombudsman are employees of the Department of Veterans Affairs Canada. The ombudsman is an appointment by order-in-council, but all of his 30 employees are employees of the department. As such, they are regular, indeterminate public servants with the same security of position as any departmental or federal public servant.

Senator Kenny: Bluntly put, he felt that working for him was not a good career move for someone in the department to take. He wanted some message or some assurance that in working there, people understood that he or she would be in a more adversarial role and that it would not be counted against them.

Mr. Thompson: Perhaps I can answer that politically. That is not a concern of any of the employees that work in the department. They are protected as any public servant would be protected. Those fears are unwarranted, to be honest with you.

Le sénateur Kenny : Il a laissé entendre que votre définition du terme « réviser » lui permettait de lire le document, et que sa définition du terme lui permettrait de mener des enquêtes et de prendre des mesures. Je ne vois aucune mention relative à des documents juridiques. Je ne sais pas si les chercheurs peuvent nous donner davantage de détails quant à la citation exacte.

Le président : Ce que l’on me fournit est le décret ainsi que le paragraphe traitant des limites du mandat.

Le sénateur Kenny : Ce serait plus utile d’avoir le témoignage de l’ombudsman. Je peux passer à ma prochaine question si Jim veut aller chercher le témoignage.

Si vous permettez, ma prochaine question porte sur le fait que l’ombudsman a allégué qu’il faisait face à des difficultés relatives à la dotation, et que la réglementation en matière d’embauche qu’il doit respecter fait en sorte qu’il lui est difficile de pourvoir à tous ses postes en temps opportun.

Il était également préoccupé par le fait qu’il n’y avait pas de protection d’emploi pour les gens qui travaillent pour lui et qui souhaitaient poursuivre leur carrière dans la fonction publique après avoir quitté leur poste dans son personnel. Il avait le sentiment que ce serait la bonne chose à faire en raison de la nature du rôle de l’ombudsman. Vous vous retrouvez souvent à être une épine au pied du ministère, et il était préoccupé par le fait que le personnel qui travaille pour lui puisse se trouver en mauvaise position par la suite.

M. Thompson : Encore une fois, je vais demander à Mme Tining de répondre à cette question. Sur la question des employés membres de la fonction publique, ce n’est pas ainsi que je comprends la protection dont ils bénéficient dans le cadre de la fonction publique du Canada, mais la sous-ministre peut probablement vous donner les détails.

Mme Tining : En ce qui concerne votre deuxième question, tous les employés de l’ombudsman sont des employés d’Anciens Combattants Canada. L’ombudsman est nommé par un décret, mais ses 30 employés sont des employés du ministère. À ce titre, ils sont des fonctionnaires qui occupent des postes réguliers à durée indéterminée caractérisés par la même sécurité d’emploi que celui de n’importe quel fonctionnaire d’un ministère ou du gouvernement fédéral.

Le sénateur Kenny : Sans mettre de gants blancs, il croyait que le fait de travailler pour lui n’était pas un cheminement de carrière intéressant pour un employé du ministère. Il voulait avoir une certaine forme d’assurance ou de message du fait que travailler pour l’ombudsman, bien que plaçant le personnel en question dans un rôle où il y a davantage de confrontation, ne jouerait pas contre ces employés par la suite.

M. Thompson : Peut-être pourrais-je répondre à cette question sur le plan politique. Les employés qui travaillent dans le ministère ne se préoccupent pas de cette question. Ils sont tout aussi protégés que n’importe quel autre fonctionnaire. Honnêtement, ces craintes ne sont pas justifiées.

Senator Kenny: I hope you are always very honest with us. Clearly, this is something that he raised, and he would not raise it frivolously. It is not an unreasonable request to make if on a daily basis, the employee challenges the department.

Mr. Thompson: I do not know how to respond to that other than to say that he is wrong in those terms. Probably, you will see within your career that not everyone on any given day will agree with you. In the sense that career public servants will be punished for the job they are exercising, he is totally off base.

Senator Kenny: What are your views on the hiring regulations making it difficult for him to staff his office?

Mr. Thompson: Again, I do not have his comments on that, so I will ask for clarification. He has attributed some of that difficulty to his own personality, if I am not mistaken. The fact that he sets such high standards, he is sometimes difficult to work with and communicate with, et cetera. I will ask the deputy minister because she recently read the report.

Ms. Tining: On the staffing, to be totally fair, the colonel came from the Canadian Forces where the hiring processes and the way with which you deal with staffing is very different than it is in the public service. It came as a shock to him to learn how many processes you need to go through to hire a public servant to ensure fair and transparent access to all jobs in the public service. You have to remember that he had to design his organization, decide what kind of organization he wanted and what kind of positions he wanted. He had to determine the roles and responsibilities, the organizational chart and have the classification. He has 30 positions in his organization. As of the end of April, we had prepared 67 staffing actions for these 30 positions. We have been working very hard with him because there is a huge amount of work. In fairness, it came as a surprise to him. Certainly, I can assure you that our human resource officers, in classification, in staffing and in staff relations, have provided him with a very high level of support and have helped him with the learning curve of what needed to be done.

We have a memorandum of understanding with the ombudsman that spells out the standards of service when he makes a request for this or for that and what level of service he can expect. The entire workload generated by creating an organization was probably underestimated from the start, which led to some frustrations on his part.

Senator Kenny: Thank you.

The Chair: I have the testimony of Colonel Stogran. Perhaps we can read it. Senator Kenny, it comes down to the fact that the ombudsman wants to read everything, including legal opinion. The department's position is that the limits on authority in the statute do not permit the reading of legal opinion.

Le sénateur Kenny : J'espère que vous êtes toujours très honnête avec nous. Manifestement, c'est une préoccupation qu'il a soulevée, et il ne le ferait pas de manière frivole. Cette demande n'est pas déraisonnable compte tenu du fait que les employés contestent quotidiennement le ministère.

M. Thompson : Je ne sais pas comment vous répondre autrement que pour vous dire qu'il a tort sur cette question. Vous allez sans doute constater dans votre carrière que tout le monde ne sera pas d'accord avec vous. Quand il laisse entendre que la carrière de fonctionnaire pourrait être affectée en raison du type de travail que la personne exerce, il est tout à fait dans l'erreur.

Le sénateur Kenny : Que pensez-vous des règlements relatifs à l'embauche qui font en sorte qu'il lui est difficile de pourvoir les postes de son bureau?

M. Thompson : Une fois de plus, je n'ai pas de commentaires à ce sujet, alors je vais demander des précisions. L'ombudsman a attribué une partie de cette difficulté à sa propre personnalité, si je ne me trompe pas. Le fait qu'il a des attentes très élevées, qu'il n'est pas toujours facile de communiquer avec lui et de travailler avec lui, et cetera. Je vais demander à la sous-ministre parce qu'elle a récemment lu le rapport.

Mme Tining : En toute équité, en ce qui concerne la dotation, le colonel venait des Forces canadiennes, où les processus d'embauche et la manière de procéder à la dotation sont très différents de ce qui se fait dans la fonction publique. Ça a été un choc pour lui de constater les nombreux processus à effectuer pour embaucher un fonctionnaire afin d'assurer un accès équitable et transparent à tous les emplois de la fonction publique. Vous devez vous rappeler qu'il a eu à concevoir son organisation, à décider du type d'organisation qu'il voulait et du type de postes qu'il voulait. Il a eu à déterminer les rôles et les responsabilités, l'organigramme et à faire préparer la classification. Son organisation compte 30 postes. À la fin d'avril, nous avons préparé 67 mesures de dotation pour ces 30 postes. Depuis le début, nous travaillons très fort avec lui, parce qu'il y a une énorme quantité de travail. En toute équité, cela l'a surpris. Je peux certainement vous assurer que nos agents des ressources humaines en classification, en dotation et en relation avec le personnel lui ont fourni un soutien important et l'ont aidé dans sa courbe d'apprentissage de ce qui devait être fait.

L'ombudsman et nous-mêmes avons un protocole d'entente qui précise les normes de service au moment où il présente une demande pour quelque chose ainsi que le niveau de service auquel il peut s'attendre. L'ensemble de la charge de travail générée par la création d'une organisation a sans doute été sous-estimé dès le départ, ce qui a engendré une certaine frustration chez lui.

Le sénateur Kenny : Merci.

Le président : J'ai le témoignage du colonel Stogran. Nous pourrions peut-être le lire. Sénateur Kenny, cela se résume au fait que l'ombudsman veut lire tout, y compris les avis juridiques. La position du ministère est que les limites du mandat précisées dans le décret n'autorisent pas la lecture d'avis juridiques.

I will read Colonel Stogran's testimony, which he gave to us last week.

We are currently in a legal discussion, if you will, with the department regarding the definition of "to review." I view "to review" in terms of the prohibition to review legal documents, judgments and decisions of the Veterans Review and Appeal Board. I view that to be in accordance with the definition held in the Pension Act and the Veterans Review and Appeal Board Act, which defines "to review" as to hear, determine, and deal with issues.

The department, on the other hand, sees "to review" as having access to or the ability to read any documents. We have been prohibited from reading documents such as legal advice on certain issues.

The definition of "to review," if it is taken literally as "to read," we would be prohibited from reading legal judgments that are in fact public access, out in the street. That remains as point of contention for us.

Would you comment please?

Ms. Tining: Yes. That is very much the content of my conversation and discussions with the colonel. In the order-in-council you have seen the specific reference that the ombudsman shall not review legal advice. The minister has reinforced that in his conversation with the ombudsman. We have told the ombudsman that for the documents for which we do not have authority to share with him, we will make our best effort to understand what his question is and to provide as much information as possible to meet his needs without sharing the full document.

We will try not to get in the way of the ombudsman doing his job, although we will not go against what is indicated in the order-in-council and what how our legal interpret it.

Senator Wallin: I will respond to the point raised by Senator Kenny. The phrase used by the ombudsman was that many of his employees are looking over their shoulders and are worried whether they would be accepted back in the organization having served in his office.

The Chair: That is all in the transcript, is it not?

Senator Wallin: Yes. It is all in the transcript.

Ms. Tining: If I could, a number of employees in the ombudsman's office have been reintegrated to the department.

The Chair: Thank you.

Senator Downe: Minister, in your party's 2008 election platform, they committed to restoring the War Veterans Allowance program for Commonwealth and Allied Forces

Je vais lire le témoignage que le colonel Stogran a fait devant nous la semaine dernière.

Nous tenons actuellement des discussions d'ordre juridique avec le ministère concernant la définition du mot « réviser » [review]. Je place ce mot dans le contexte de l'interdiction de réviser les documents juridiques, les jugements et les décisions du Tribunal des anciens combattants. Selon moi, ce mot correspond à la définition figurant dans la Loi sur les pensions et la Loi sur le Tribunal des anciens combattants (révision et appel), selon laquelle cette action consiste à réviser toute décision rendue et à statuer sur toute question.

Pour sa part, le ministère considère que le fait de réviser consiste à avoir accès à n'importe quel document et à pouvoir les consulter. On nous a empêchés de lire des documents comme des conseils juridiques sur certaines questions.

Si l'on prend le mot « réviser » au sens littéral de « lire », nous ne pourrions prendre connaissance des jugements juridiques qui sont en fait accessibles au public. Ce terme demeure un point de désaccord entre nous.

Avez-vous des commentaires?

Mme Tining : Oui. Cela décrit bien le contenu de ma conversation et de mes discussions avec le colonel. Dans le décret, vous avez vu la disposition précise indiquant que l'ombudsman ne doit pas « examiner » les avis juridiques. Le ministère a insisté sur ce point dans sa conversation avec l'ombudsman. Nous lui avons expliqué que, pour les documents dont nous n'avons pas le droit de lui révéler le contenu, nous ferons de notre mieux pour bien comprendre sa question et lui donner le plus possible d'information que possible pour répondre à ses besoins sans lui communiquer tout le document.

Nous allons faire de notre mieux pour ne pas nuire au travail de l'ombudsman, mais nous n'allons pas aller à l'encontre de ce qui est indiqué dans le décret ni de l'interprétation qu'en font nos conseillers juridiques.

Le sénateur Wallin : J'aimerais répondre à la question soulevée par le sénateur Kenny. Selon la formule employée par l'ombudsman, bon nombre de ses employés surveillent par-dessus leurs épaules et s'inquiètent de savoir si l'organisation accepterait de les reprendre après qu'ils auront travaillé pour lui.

Le président : Tout cela est dans la transcription, n'est-ce pas?

Le sénateur Wallin : Oui, tout est dans la transcription.

Mme Tining : Si vous permettez, un certain nombre d'employés du bureau de l'ombudsman ont été réintégrés dans le ministère.

Le président : Merci.

Le sénateur Downe : Monsieur le ministre, dans le programme électoral de 2008, votre parti s'est engagé à rétablir l'Allocation aux anciens combattants pour les membres des Forces du

living in Canada for more than 10 years. What action, if any, has been taken on that commitment?

Mr. Thompson: Senator, we will act on that commitment very soon. The news on that will be good news, and you will be happy with it. You will not have to wait too long.

Senator Downe: Will the legislation include resistance fighters?

Mr. Thompson: No, it will not include them. I know there were some legal challenges with that and other issues around the resistance fighters, senator. I guess you would have to have an institutional memory of this place to know that. That is one of the issues that we looked at. It is fraught with all kinds of problems. At one time the government did go there, and some difficult issues came forward. We never made that commitment but we will honour the commitment to our Allied veterans.

The Chair: Senators, next week, with your agreement, I propose that we review a work plan going forward that you will receive in the next day or two. It is in translation, and we can discuss it next week.

Finally, I and some other senators received a document from the ombudsman dealing with some information that he wished to provide to the committee pursuant to his appearance before us. The clerk has spoken to him and pointed out to him that the document was received in only one official language. Before we can deal with it, it has to be translated, which will be done. It will then be distributed to senators, and we can deal with it as we see fit in due course.

Thank you, Minister Thompson, Ms. Tining and Mr. Hillier for appearing before us. We appreciate your candour, minister, as always. I have known it for a long time, being one of your constituents.

We wish you well and we take you at your word, of course, that you are seeking to do your level best for those in our country who have given so much to preserve our freedom. We know that you have made that a mission in your life. We are here to assist and to provide constructive criticism where necessary and to provide a bit of applause, from time to time, when we see great things happening.

We understand why you could not come before, and we are sure that a visit to the troops in Afghanistan was far more important than being here last week. We are most grateful.

(The committee adjourned.)

Commonwealth et des Forces alliées vivant au Canada depuis plus de 10 ans. Y a-t-il eu des mesures prises relativement à cet engagement et, le cas échéant, lesquelles?

M. Thompson : Sénateur, nous allons prendre des mesures très bientôt relativement à cet engagement. Les nouvelles à ce sujet seront bonnes, et vous serez satisfait. Vous n'aurez pas à attendre très longtemps.

Le sénateur Downe : La législation inclura-t-elle les résistants?

M. Thompson : Non, elle ne les inclura pas. Sénateur, je sais qu'il y avait des obstacles juridiques relativement à la question des résistants ainsi que d'autres problèmes. Je suppose qu'il vous faudrait avoir une mémoire institutionnelle de cet endroit pour le savoir. C'est l'un des enjeux que nous avons examinés, et il présente toutes sortes de problèmes. À un certain moment, le gouvernement a envisagé d'inclure les résistants, et des problèmes difficiles ont surgi. Nous ne nous sommes jamais engagés à l'égard des résistants, mais nous honorons l'engagement à l'égard de nos anciens combattants alliés.

Le président : Sénateurs, si vous êtes d'accord, je propose que nous examinions la semaine prochaine un plan de travail pour faire progresser ce que vous recevrez dans un jour ou deux. Le document est à la traduction, et nous pourrions en discuter la semaine prochaine.

Enfin, d'autres sénateurs et moi-même avons reçu un document de l'ombudsman portant sur des renseignements qu'il souhaitait fournir au comité à la suite de sa comparution. Le greffier lui a parlé et lui a signalé le fait que le document n'avait été reçu que dans l'une des deux langues officielles. Il doit être traduit avant que nous l'examinions, ce qui sera fait. Il sera ensuite distribué aux sénateurs, et nous pourrions l'examiner comme bon nous semblera, en temps voulu.

Monsieur le ministre Thompson, madame Tining et monsieur Hillier, j'aimerais vous remercier d'avoir comparu devant notre comité. Monsieur le ministre, votre franchise est toujours appréciée, je la connais bien, et ce, depuis longtemps, puisque je suis l'un de vos électeurs.

Bien entendu, nous vous croyons sur parole et vous souhaitons de réussir dans les efforts que vous déployez pour ceux de notre pays qui ont tant donné pour préserver notre liberté. Nous savons que vous en avez fait votre mission. Nous sommes ici pour vous aider et pour vous fournir des critiques constructives, au besoin, et pour applaudir de temps à autre, quand de grandes choses se produisent.

Nous comprenons pourquoi vous n'avez pas pu venir plus tôt, et nous sommes convaincus qu'une visite à nos troupes en Afghanistan était beaucoup plus importante que le fait de comparaître ici la semaine dernière. Nous vous sommes très reconnaissants.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Wednesday, May 27, 2009

The Honourable Gregory Francis Thompson, P.C., M.P., Minister
of Veterans Affairs.

WITNESSES

Wednesday, May 27, 2009

Veterans Affairs Canada:

Suzanne Tining, Deputy Minister;

Keith Hillier, Assistant Deputy Minister, Service Delivery and
Commemoration.

COMPARAÎT

Le mercredi 27 mai 2009

L'honorable Gregory Francis Thompson, C.P., député, ministre des
Anciens Combattants.

TÉMOINS

Le mercredi 27 mai 2009

Anciens Combattants Canada :

Suzanne Tining, sous-ministre;

Keith Hillier, sous-ministre adjoint, Prestation des services et
Commémoration.